

Sommaire

Présentation : **A**

Titres, brevets et diplômes fédéraux d'enseignement : **B**

<i>Tableau synoptique</i> :	Page 07
<i>Tableau Initiateur</i> :	Page 08
<i>Tableau Moniteur</i> :	Page 09
<i>Tableau Professeur</i> :	Page 10
<i>Tableau Instructeur de Secteur</i> :	Page 11
<i>Tableau Entraîneur Fédéral</i> :	Page 12
<i>Tableau des différents contenus de formation</i> :	Page 13

Brevets d'Etat : **C**

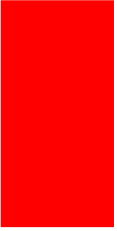
<i>Brevet d'Etat 1^{er} degré (formation modulaire)</i> :	Page 15
<i>Brevet d'Etat 1^{er} degré (examen traditionnel)</i> :	Page 18
<i>Brevet d'Etat 2^{ème} degré</i> :	Page 19
<i>Brevet d'Etat 3^{ème} degré</i> :	Page 20

Les Officiels FFBFS : **D**

<i>Titre de Juge Arbitre stagiaire</i> :	Page 21
<i>Diplôme de Juge de Secteur</i> :	Page 21
<i>Diplôme d'Arbitre de Secteur</i> :	Page 22
<i>Diplôme de Juge National</i> :	Page 23
<i>Diplôme d'Arbitre National</i> :	Page 23
<i>Diplôme de Délégué Officiel de Secteur</i> :	Page 24
<i>Diplôme de Délégué Officiel National</i> :	Page 24
<i>Catégories d'Officiels</i> :	Page 25

La progression technique fédérale : **E**

<i>Préambule : les grades de couleur</i> :	Page 21
<i>Le Gant Bleu</i> :	Page 28
<i>Le Gant Vert</i> :	Page 30
<i>Le Gant Rouge</i> :	Page 32
<i>Le Gant Blanc</i> :	Page 34
<i>Le Gant Jaune</i> :	Page 36
<i>Le Glossaire</i> :	Page 38
<i>Préambule : les grades supérieurs</i> :	Page 39
<i>Le Gant d'Argent Technique 1^o</i> :	Page 39
<i>Le Gant d'Argent Technique 2^o</i> :	Page 42
<i>Le Gant d'Argent Technique 3^o</i> :	Page 45



Présentation

Ce cahier présente l'ensemble des textes de références concernant les certificats, titres, diplômes et grades délivrés par la FFBFS DA et constitutif de la filière fédérale «formation».

Ce dispositif développé au fil des années et élaboré par les différentes commissions fédérales a fait l'objet d'approbations successives du Comité Directeur Fédéral. Les textes ci-après en sont la référence officielle.

Des aménagements à venir devraient renforcer la cohérence de ce dispositif pour répondre encore plus efficacement à l'attente de nos adhérents et aux objectifs fédéraux sur l'amélioration du produit Boxe Française Savate.

Vous trouverez dans ce cahier trois parties principales :

- **L'enseignement de la BFS**
 - Certificats, Diplômes et Titres Fédéraux
 - Brevets d'Etat (complémentaires à la filière fédérale formation)
- **L'encadrement des compétitions de BFS**
 - Titres de Juge, Arbitre et Délégué Officiel
- **La progression technique fédérale**
 - Les grades de couleurs
 - Les gants d'Argent Techniques



**Le Directeur Technique National
Claude VALADIER**

Textes de références

Statuts de la FFBFS DA - (Article 1^{er})

L'Association dite «Fédération Française de Boxe Française Savate et Disciplines Associées» (F.F.B.F.S. et D.A.), fondée en 1965 sous la dénomination du «Comité National de Boxe Française» (C.N.B.F.), ci-après dénommée «La Fédération», a pour objet, en France (dans la Métropole ainsi que dans les Départements et Territoires d'Outre-Mer) :

1. De développer, animer, organiser, contrôler et réglementer la pratique, l'étude et l'enseignement de la B.F. Savate, ainsi que des disciplines qui lui sont associées.

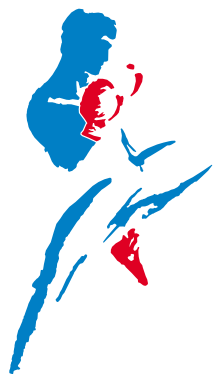
.....

Loi sur le Sport - (Article 43)

Nul ne peut enseigner, encadrer ou animer contre rémunération une activité physique ou sportive, à titre d'occupation principale ou secondaire, de façon régulière, saisonnière ou occasionnelle, ni prendre le titre de professeur, moniteur, éducateur, entraîneur ou tout autre titre similaire, s'il n'est titulaire d'un diplôme inscrit, en fonction du niveau de formation auquel il correspond et des professions auxquelles il donne accès, sur une liste d'homologation des diplômes des activités physiques et sportives.

«L'inscription sur cette liste des diplômes délivrés par l'Etat et des diplômes français ou étrangers admis en équivalence est de droit».

...



FORMATION

Les différents titres et diplômes d'enseignement de la Boxe Française Savate

Tableau synoptique

Niveau de formation	Age requis	Grade requis	Validité	Obtention	Compétences pédagogiques	Prérogatives et aptitudes	Validation Niveau minimum
Certificat Initiateur	15 ans minimum	Blanc	3 ans	<ul style="list-style-type: none"> Examen fédéral Tutelle pédagogique avec cahier de formation 	Etre capable : <ul style="list-style-type: none"> de réaliser un échauffement global de manipuler différentes situations pédagogiques de réaliser un retour au calme 	Animation sous la responsabilité et en présence du moniteur	DTD Niveau Départemental
Diplôme Moniteur	18 ans minimum	Jaune	A vie	<ul style="list-style-type: none"> Examen fédéral 	Etre capable : <ul style="list-style-type: none"> de gérer les séances par rapport à un public et à un objectif précis 	<ul style="list-style-type: none"> Passage des grades techniques de couleur (jusqu'au gant jaune) Présentation des élèves aux examens fédéraux et aux compétitions fédérales 	DTL Niveau Régional
Qualification Savate Forme	18 ans minimum	Jaune	A vie	Moniteur BFS <ul style="list-style-type: none"> Examen fédéral 	Etre capable : <ul style="list-style-type: none"> de gérer les séances de Savate Forme par rapport à un public et à un objectif précis 	Enseignement de la Savate Forme	DTL habilité Niveau Régional
Diplôme Professeur	23 ans minimum	GAT 1°	A vie	Moniteur depuis 5 ans <ul style="list-style-type: none"> Examen fédéral 	Etre capable : <ul style="list-style-type: none"> de gérer les séances par rapport à un public et à un objectif précis de planifier un entraînement sur une saison 	<ul style="list-style-type: none"> Idem moniteur + Etre conseiller pédagogique d'un initiateur Aptitude à participer comme membre du jury aux examens fédéraux (Initiateur, GAT, Moniteur) 	DTN Niveau Secteur ou National
Titre Instructeur de Secteur	23 ans minimum	GAT 1°	4 ans renouvelable	BEES 1° <ul style="list-style-type: none"> Stage fédéral 	Etre capable : <ul style="list-style-type: none"> de concevoir, organiser et animer un stage de niveau secteur 	<ul style="list-style-type: none"> Idem professeur + Aptitude aux fonctions de DTL Aptitude à la fonction de président de jury jusqu'au niveau du secteur Aptitude à la direction de stages jusqu'au niveau du secteur 	DTN Niveau Secteur ou National
Titre Entraîneur Fédéral	23 ans minimum	GAT 1°	4 ans renouvelable	BEES 2° <ul style="list-style-type: none"> Stage fédéral 	Etre capable : <ul style="list-style-type: none"> de concevoir, organiser et animer un stage de niveau national 	<ul style="list-style-type: none"> Idem instructeur + Aptitude aux fonctions de DTS Aptitude à la fonction de président de jury jusqu'au niveau national Aptitude à la direction de stages jusqu'au niveau national 	DTN Niveau National

INTITULE	CERTIFICAT D'INITIATEUR
PREROGATIVES	<ul style="list-style-type: none"> Animer la séance sous la responsabilité et en présence du Moniteur, dans tous clubs affiliés (exclusivement) à la FFBFS&DA
COMPETENCES PEDAGOGIQUES	<p>Etre capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> de réaliser un échauffement global. de manipuler différentes situations pédagogiques. de réaliser un retour au calme.
ORGANISATION DE LA FORMATION	Niveau Départemental
ENCADREMENT DE LA FORMATION	DTD/CTD (avec Moniteur(s))
CONDITIONS D'ACCES	<ul style="list-style-type: none"> Etre âgé de 15 minimum (licencié FFBFS depuis 2 ans) Etre titulaire du Gant Blanc
DUREE DE LA FORMATION	Trois 1/2 journées (12 heures) + livret fédéral de formation
PROGRAMME DE LA FORMATION	<ul style="list-style-type: none"> Les bases pédagogiques : (cf. contenus de formation) <ul style="list-style-type: none"> les thèmes les situations pédagogiques Elaboration d'une séance.
PROGRAMME DE L'EXAMEN	<p>Epreuves pratiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> Démonstration et explication des techniques de BFS : /30 <ul style="list-style-type: none"> Pds /10; Pgs /10; Liaisons /10 Enseignement d'une partie de séance à un groupe d'élèves avec corrections /30
CONDITIONS D'OBTENTION	<ol style="list-style-type: none"> Tutelle pédagogique avec livret de formation à présenter le jour de l'examen Obtention du certificat : note minimum égale ou supérieure à 30/60 <ul style="list-style-type: none"> Pour les enseignants : Obtention à partir d'un stage de formation de 24h
VALIDATION	DTD - Archivage : Département ou Ligue
VALIDITE	3 ans

INTITULE	DIPLÔME DE MONITEUR
PREROGATIVES	<ul style="list-style-type: none"> • Enseignement de la BFS dans tout club affilié à la FFBFS&DA, et responsabilité pédagogique d'un club. • Délivrance des grades techniques de couleurs (en compagnie d'un autre moniteur). • Présentation des élèves aux examens et compétitions.
COMPETENCES PEDAGOGIQUES	<p>Etre capable de gérer les séances par rapport à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un objectif précis • un public précis
ORGANISATION DE LA FORMATION	Niveau Régional
ENCADREMENT DE LA FORMATION	DTL / CTR ou BEES1° + Professeur(s)
CONDITIONS D'ACCES	<ul style="list-style-type: none"> • Etre âgé de 18 ans et plus (licencié FFBFS depuis 2 ans) • Etre titulaire du Gant Jaune • Etre Juge/Arbitre stagiaire
DUREE DE LA FORMATION	<ul style="list-style-type: none"> • Une semaine avec examen final • ou 3 week-end de formation + 1 week-end d'examen • ou formation continue (5 modules) d'une durée de 90 heures (avec livret de formation sous la responsabilité du formateur) + 1 week-end d'examen
PROGRAMME DE LA FORMATION	<ul style="list-style-type: none"> • Module 1: Bases physiologiques de l'entraînement. • Module 2 : Règlements et organisation de la BFS • Module 3 : Aspects médico-sportifs (bases anatomiques, traumatologie de la BFS) • Module 4 : Pédagogie pratique • Module 5 : Techniques /opportunités (cf contenus de formation)
PROGRAMME DE L'EXAMEN	<p>1 - Epreuves écrites : /60</p> <ul style="list-style-type: none"> • Base physiologique de l'entraînement /20 • Organisation de la BFS /20 • Règlements techniques, sportifs /20 <p>2 - Epreuves pratiques : /60</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aspects médico-sportifs de la BFS /10 • Démonstrations, explications des techniques de BFS /50 : Techniques pieds /10, poings /10, liaisons pieds poings /10, liaisons poings pieds /10, opportunités /10 <p>3 - Assauts à Thèmes : /20</p> <ul style="list-style-type: none"> • Thèmes du GAT 1° : sur 20 (note éliminatoire 8/20) • 2 reprises de 2 mn avec un thème d'attaque et un thème de défense différent dans chaque reprise, tiré au sort par le candidat. <p>4 - Pédagogie : /60</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conduite de séance avec un groupe d'élèves /50 (note éliminatoire : 20) Plan de leçon /10, Présence autorité /10, Adéquation du thème et leçon /20, Correction et moyens pédagogiques /10 • Entretien : (replacer la séance dans un contexte) /10
CONDITIONS D'OBTENTION	<p>Obtention du Diplôme : note minimum égale ou supérieure à 120/200</p> <p>Le candidat obtenant une note comprise entre 100 et 120 obtiendra le certificat d'initiateur</p>
VALIDATION	DTL / CTR - Archivage : National
VALIDITE	A vie (mais encouragement à suivre des stages de formation continue (réactualisation))

INTITULE	QUALIFICATION SAVATE FORME
PREROGATIVES	<ul style="list-style-type: none"> • Enseignement de la "SAVATE FORME" dans tout club affilié à la FFBFS&DA.
COMPETENCES PEDAGOGIQUES	<p>Etre capable de gérer les séances par rapport à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un objectif précis • un public précis
ORGANISATION DE LA FORMATION	Niveau Régional et plus
ENCADREMENT DE LA FORMATION	DTL / CTR ou BEES1° + Professeur(s)titulaires de la qualification Savate Forme et habilités par la FFBFS&DA
CONDITIONS D'ACCES	<ul style="list-style-type: none"> • Etre âgé de 18 ans et plus (licencié FFBFS&DA) • Etre titulaire du Diplôme fédéral de Moniteur de BFS
DUREE DE LA FORMATION	<ul style="list-style-type: none"> • Cinq jours (quatre jours de formation et un jour d'examen) <p>ou</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 week-end de formation + 1 week-end d'examen
PROGRAMME DE LA FORMATION	<ul style="list-style-type: none"> • Module 1: Organisation et réglementation de la Savate Forme. • Module 2 : Pédagogie de la Savate Forme. • Module 3 : Méthodologie de la Savate Forme.
PROGRAMME DE L'EXAMEN	<p>Epreuve Pédagogique : /70</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conduite de séance avec un groupe d'élèves /40 (note éliminatoire : 10) <p>Présence autorité /10, Adéquation du thème et leçon /10, Correction et moyens pédagogiques /20</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation écrite d'une séance servant de support à un entretien oral /20 • Interrogation orale portant sur les principes spécifiques de sécurité /10
CONDITIONS D'OBTENTION	Obtention du Diplôme : note minimum égale ou supérieure à 40/70
VALIDATION	DTL / CTR - ou Instructeur (habilité par la FFBFS&DA), titulaires de la qualification Savate Forme Archivage : National
VALIDITE	A vie (mais encouragement à suivre des stages de formation continue (réactualisation))

INTITULE	DIPLÔME DE PROFESSEUR
PREROGATIVES	<ul style="list-style-type: none"> • Enseignement de la BFS dans tout club affilié à la FFBFS&DA, et responsabilité pédagogique d'un club. • Délivrance des grades techniques de couleurs. • Présentation des élèves aux examens et compétitions. • Conseiller pédagogique d'un initiateur. • Jury d'examen (GAT, Initiateur, Moniteur)
COMPETENCES PEDAGOGIQUES	<p>Etre capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gérer les séances par rapport à un public précis et à un objectif. • Planification d'entraînement sur une saison.
ORGANISATION DE LA FORMATION	Niveau National
ENCADREMENT DE LA FORMATION	Cadres Techniques de la FFBFS ou BEES 2° habilités par la Direction Technique Nationale
CONDITIONS D'ACCES	<ul style="list-style-type: none"> • Moniteur depuis 5 ans • Etre âgé de 23 ans minimum (licencié FFBFS) • Etre titulaire du GAT 1° • Etre Juge/Arbitre Régional • Etre titulaire du B.N.S.
DUREE DE LA FORMATION	<ul style="list-style-type: none"> • Une semaine avec examen final • ou 3 week-end de formation+ 1 week-end d'examen • ou formation continue (6 modules) d'une durée de 90 heures sur une saison avec suivi et livret de formation (sous la responsabilité d'un entraîneur fédéral) et examen final
PROGRAMME DE LA FORMATION	<ul style="list-style-type: none"> • Module 1 : L'entraînement • Module 2 : L'administration • Module 3 : L'organisateur • Module 4 : Les aspects médico-sportifs • Module 5 : La pédagogie (théorie et pratique) • Module 6 : La technico-tactique de la BFS
PROGRAMME DE L'EXAMEN	<p>1 - Epreuves écrites : /60</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conception générale de l'enseignement et de l'entraînement en BFS / 60 (Pédagogie et méthodologie /20, les bases de l'entraînement et la planification /40) <p>2 - Epreuves orales : /40</p> <ul style="list-style-type: none"> • Règlements techniques et sportifs /40 <p><i>Les sujets seront proposés sous forme de situations problèmes (ex: vous organisez une compétition de jeunes, quelles sont les règles à suivre?) et devront faire apparaître les références aux règlements.</i></p> <p>3 - Epreuves pratiques : /100</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assauts à thèmes /40 (note éliminatoire : 12/40) <p>Quatre assauts d'une reprise de 2 mn (Thèmes choisis par le candidat parmi ceux du GAT 2 , pour l'attaque : le 1er entre les 2 premiers thèmes, le 2eme entre les 2 derniers, idem pour la défense)</p> <p>Conduite de séance avec un groupe d'élèves :</p> <p>Plan de leçon /10, Présence autorité /10, Adéquation du thème et leçon /20, Correction et moyens pédagogiques /10, entretien avec le jury /10.</p>
CONDITIONS D'OBTENTION	Obtention du Diplôme : note égale ou supérieure à 120/200
VALIDATION	DTN
VALIDITE	A vie

INTITULE	TITRE D'INSTRUCTEUR DE SECTEUR
PREROGATIVES	<ul style="list-style-type: none"> • Responsabilité d'un club. • Passage des grades techniques de couleurs. • Présentation des élèves aux examens et compétitions. • Aptitude aux fonctions de conseiller pédagogique d'un initiateur, Moniteur. • Aptitude aux fonctions de jury d'examen (GAT, Initiateur, Moniteur) • Aptitude aux fonctions de président de jury d'examen au niveau secteur. • Aptitude aux fonctions de DTL. • Aptitude aux fonctions de direction de stages jusqu'au niveau du secteur. • Aptitude aux fonctions d'encadrement de stages nationaux.
COMPETENCES PEDAGOGIQUES	<p>Etre capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de concevoir et/ou d'organiser un stage de secteur • d'organiser et/ou d'animer une session fédérale d'examen (GAT, Initiateur, Moniteur) • d'animer un stage national ou de secteur
ORGANISATION DE LA FORMATION	Niveau National
ENCADREMENT DE LA FORMATION	Direction Technique Nationale
CONDITIONS D'ACCES	<ul style="list-style-type: none"> • Etre licencié FFBFS • Etre titulaire du BEES 1° • Avoir une expérience d'encadrement d'au moins 3 saisons
DUREE DE LA FORMATION	Formation fédérale d'une durée de 5 jours (40 heures)
PROGRAMME DE LA FORMATION	<ul style="list-style-type: none"> • Module Entraînement • Module Formation
PROGRAMME DE L'EXAMEN	<ul style="list-style-type: none"> • Suivre la formation fédérale • Participer à l'encadrement d'un stage national (ou de secteur) de formation BEES 1° ou d'entraînement d'athlètes.
CONDITIONS D'OBTENTION	Examen fédéral (moyenne de 12/20)
VALIDATION	Direction Technique Nationale
VALIDITE	4 ans renouvelable (lors des stages fédéraux).

INTITULE	TITRE D'ENTRAINEUR FEDERAL
PREROGATIVES	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation des élèves aux examens et compétitions. • Conseiller pédagogique d'un initiateur, Moniteur, Professeur. • Jury d'examen (GAT, Initiateur, Moniteur) • Formation des cadres niveau secteur. • Poste de DTS • Direction et animation de stages nationaux. • Formateur de formateurs (niveau national) • Président de jury national.
COMPETENCES PEDAGOGIQUES	Etre capable de concevoir, d'organiser et d'animer, un stage national
ORGANISATION DE LA FORMATION	Niveau National
ENCADREMENT DE LA FORMATION	Direction Technique Nationale
CONDITIONS D'ACCES	<ul style="list-style-type: none"> • Etre âgé de 23 ans et plus (licencié FFBFS) • Etre titulaire du BEES 2° option BFS • Avoir une expérience d'encadrement d'au moins 4 saisons
DUREE DE LA FORMATION	Formation fédérale d'une durée de 5 jours (40 heures)
PROGRAMME DE LA FORMATION	<ul style="list-style-type: none"> • Module Entraînement • Module Formation • Module Gestion et Organisation
CONDITIONS D'OBTENTION	<ul style="list-style-type: none"> • Suivre la formation fédérale • Encadrer : <ul style="list-style-type: none"> - un stage de formation BEES 2° - un stage d'entraînement d'athlètes nationaux
VALIDATION	Direction Technique Nationale
VALIDITE	4 ans renouvelable (lors des stages fédéraux).

INTITULE	CONTENU DE FORMATION
INITIATEUR	<p>Les bases pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les thèmes : attaques simples, parades, esquives, ripostes simples • Les situations pédagogiques : <ul style="list-style-type: none"> - je touche et je ne suis pas touché - je ne suis pas touché et je touche - je touche avant d'être touché • Elaboration et animation d'une séance : <ul style="list-style-type: none"> - bases de l'échauffement - développement du thème de la séance (fil conducteur) - retour au calme
MONITEUR	<p>Module 1 : Bases anatomiques et physiologiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les filières énergétiques <ul style="list-style-type: none"> - leurs justifications dans la BFS - les différentes façons de les solliciter • Anatomie fonctionnelle <p>Module 2 : Règlement et organisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les règlements techniques de la BFS - les règlements sportifs de la BFS - les règlements d'arbitrage de la BFS - la filière fédérale de formation (memento /cahier N° 7), le concept fédéral "Kangourou") - l'organisation du sport en France - l'organisation de la FFBFSDA (statuts et règlement intérieur) - la ligue (ou comité départemental) : rôle et organisation - le club : sa création et ses statuts <p>Module 3 : Aspects médico-sportifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - hygiène et soins du tireur - traumatologie en BFS - alimentation et nutrition du tireur <p>Module 4 : Pédagogie théorie et pratique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - théorie de l'entraînement - la prise d'informations - risques et incertitudes - les stratégies et tactiques en BFS - conception d'un plan de séance - analyse et critique de la séance - les différents publics : jeunes - compétiteurs - loisir - adaptés - séances pratiques avec différents publics (débutants - confirmés) <p>Module 5 : Technico-tactique en BFS :</p> <p>Les thèmes d'étude :</p> <ul style="list-style-type: none"> • je touche et je ne suis pas touché • je ne suis pas touché et je touche • je touche avant d'être touché • je perturbe pour toucher sans être touché

INTITULE	CONTENU DE FORMATION
PROFESSEUR	<p>Module 1 : Entraînement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - physiologie musculaire - système cardio respiratoire - force et musculation - la souplesse - l'échauffement - la préparation physique, mentale, tactique - planification et programmation de l'entraînement <p>Module 2 : Administration :</p> <ul style="list-style-type: none"> - organisation du sport en France - organisation de la FFBFSDA : organisation interne, les cadres techniques et sportifs, les disciplines associées - les statuts et règlements de la Fédération - l'association sportive <p>Module 3 : L'organisateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - organisation d'une réunion de BFS - organisation d'un stage <p>Module 4 : Suivi médical :</p> <ul style="list-style-type: none"> - anatomie fonctionnelle appliquée à la BFS - éléments d'hygiène alimentaire - les excès de l'entraînement - conseils aux soigneurs - le dopage : contrôle <p>Module 5 : Pédagogie théorie et pratique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'enseignement - les objectifs opérationnels - les mécanismes mentaux de l'apprentissage moteur - Les différents types d'enseignement - procédure de guidage et informations utiles à l'acquisition d'habiletés motrices - planification de l'enseignement - les fondamentaux de la BFS - les différents publics : jeunes-compétiteurs - loisir-adaptés - séances pratiques avec différents publics (débutants - confirmés) <p>Module 6 : Technico-tactique en BFS :</p> <p>Les thèmes d'études :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Thèmes d'attaque et contre attaque (les préparations d'attaques, feintes, provocations, perturbation) • Thèmes de défense (organisation défensive, défense neutralisation)

Les Brevets d'Etat

BEES 1er DEGRE (formation modulaire)

Le Ministre de la Jeunesse et des Sports,

Vu - la loi N° 84-610 du 16 juillet 1984 modifiée relative à l'organisation des activités physiques et sportives;

Vu - la loi N° 90-587 du 4 juillet 1990 relative aux droits et obligations de l'Etat et des départements concernant les instituts universitaires de formation de maîtres, à la maîtrise d'ouvrage de constructions d'établissements d'enseignement supérieur et portant diverses dispositions relatives à l'Education Nationale, à la Jeunesse et aux Sports, notamment son article 39;

Vu - le décret N° 91-260 du 7 mars 1991 modifié relatif à l'organisation et aux conditions de préparation et de délivrance du brevet d'Etat d'éducateur sportif;

Vu - l'arrêté du 30 novembre 1992 modifié fixant les contenus et les modalités d'obtention du brevet d'Etat d'éducateur sportif à trois degrés en application du décret N°91-260 du 7 mars précité.

ARRETE :

ARTICLE 1 le brevet d'Etat d'éducateur sportif du 1er degré (option Boxe Française) confère à son titulaire la qualification professionnelle nécessaire à l'enseignement, l'animation, la promotion, et l'organisation de la Boxe Française dans la ou les spécialité(s) suivie(s) durant la formation :

- savate
- canne de combat et bâton

ARTICLE 2 La formation spécifique du Brevet d'Etat d'éducateur sportif du 1er degré (option Boxe Française) comprend huit unités de formation obligatoires et un stage pédagogique en situation. Sa durée minimale est de 440 heures

Titre Ier

TEST DE SELECTION

ARTICLE 3 Le test de sélection prévu à l'article 39 de l'arrêté du 30 novembre 1992 susvisé est une attestation de niveau demandée lors de l'inscription du candidat à la préformation.

Titre II

PREFORMATION

ARTICLE 4 Lors de son inscription au stage et à l'examen de préformation, le candidat doit fournir, en sus du dossier prévu à l'article 7 de l'arrêté du 30 novembre 1992 susvisé, les pièces complémentaires suivantes selon la spécialité choisie :

Pour la spécialité Savate

- Le diplôme fédéral de moniteur de Boxe Française Savate
- Le gant d'argent technique 1er degré
- Le titre de Juge Arbitre Régional

Pour la spécialité Canne de Combat et Bâton

- Le 1er degré technique de Canne
- le diplôme fédéral de moniteur de Canne

ARTICLE 5 Le stage de préformation, d'une durée minimale de 40 heures, permet d'apprécier les capacités physiques et techniques, les motivations du stagiaire ainsi que ses aptitudes pédagogiques à l'animation et à l'enseignement. Le contenu du stage est défini en annexe.

ARTICLE 6 L'examen de préformation comprend deux épreuves :

1) une épreuve pédagogique (coef... 1 notée sur 20) permettant d'évaluer les capacités du candidat à l'animation comprenant :

- la conduite d'une séance dans la spécialité choisie (préparation 15 minutes, durée 30 minutes maximum, notée sur coefficient 0,70).
- un entretien avec le jury sur la séance réalisée (durée 15 minutes, notée sur 20 coefficient 0,30).

2) Une épreuve d'évaluation des capacités physiques et technico-tactiques (coefficient 1, notée sur 20) :

Pour la Savate :

- Un Test d'EVA BF défini en annexe (notée sur 100, coefficient 0,5)
- Un parcours chronométré sur un circuit d'entraînement dont le schéma figure en annexe (coef. 0,5 note sur 20). Le candidat réalisant un temps supérieur à 5 minutes est éliminé.

Pour la Canne de combat et Bâton

- un enchaînement codifié défini en annexe (noté sur 20 coefficient 1).

Chaque candidat effectue deux passages, seul, sans tenue avec canne et bâton, puis un passage avec adversaire, en tenue avec canne.

Titre III

LES UNITES DE FORMATION

ARTICLE 7 La formation comprend huit unités de formation obligatoires dont les contenus sont définis en annexe.

UF 1 historique de l'activité (durée : 10 heures)

UF 2 Environnement socio économique de la discipline (durée :30 heures)

UF 3 Utilisation de l'outil vidéo et/ou informatique (durée : 40 heures)

UF 4 Entraînement dans la spécialité (durée : 60 heures)

UF 5 Organisation et réglementation de la spé-

cialité (durée : 20 heures)

UF 6 Perfectionnement technique et tactique dans la spécialité (durée : 40 heures)

UF 7 Connaissances médico-sportives dans la spécialité (durée : 20 heures)

UF 8 Pédagogie (durée : 220 heures) . Cette unité de formation qui comprend le stage pédagogique ne peut être réalisée qu'après avoir suivi les unités de formation 4, 6 et 7.

TITRE IV

STAGE EN SITUATION PEDAGOGIQUE

ARTICLE 8 Le stage pédagogique en situation a une durée minimale de cent vingt heures. Il s'effectue en totalité en présence de pratiquants. Il est organisé dans le cadre d'un enseignement destiné à tous les publics en séances individuelles ou collectives.

Il donne lieu à la rédaction par le candidat d'un rapport de stage, d'une dizaine de pages, remis au jury lors de l'examen final (plan du rapport : présentation et organisation du stage, analyse et perspective).

ARTICLE 9 Le stage pédagogique en situation a pour objet de placer le stagiaire en situation de responsabilité dans une structure agréée.

ARTICLE 10 Les unités de formation ainsi que le stage pédagogique en situation sont agréés selon les modalités prévues à l'article 43 de l'arrêté du 30 novembre 1992 modifié susvisé, après avis de l'inspecteur coordonnateur chargé de l'option, qui consulte à cet effet le directeur technique national de la Fédération Française de Boxe Française Savate et Disciplines Associées.

TITRE V

EXAMEN FINAL

ARTICLE 11 Le candidat doit préciser, dans le dossier d'inscription prévu à l'article 7 de l'arrêté du 30 novembre 1992 modifié susvisé, la spécialité choisie:

- savate
- canne de combat et bâton

ARTICLE 12 L'examen final comprend trois groupes d'épreuves :

A) Epreuve générale (coefficient 4)

a) Un écrit concernant les aspects techniques de la spécialité choisie (durée 4 heures - coefficient 2).

b) un oral portant sur l'environnement socio-économique de l'option sportive (durée 30 minutes - coefficient 2)

B) Epreuve pédagogique (coef. 4)

a) présentation et conduite d'une séance pédagogique dans la spécialité choisie (coefficient 3 - préparation 1 heure - durée une heure maximum).

b) entretien avec le jury (coefficient 1 - durée 30 minutes). La première partie de l'entretien doit permettre au candidat d'expliquer la démarche pédagogique et de faire l'analyse critique de la séance (durée 15 minutes; coefficient 0,5).

La deuxième partie de l'entretien est consacrée à la présentation du rapport de stage pédagogique élaboré selon l'article 8 du présent arrêté (durée 15 minutes; coefficient 0,5).

C) Epreuve technique (coefficient 4)

a) un test pratique (noté sur 20 - coefficient 3)
- pour la savate : le test d'EVA BF défini en annexe. Toutefois le candidat peut être dispensé s'il fournit une attestation signée par le Directeur Technique National relative à son niveau de performance. Dans ce cas il se voit attribué la note suivante :

- Champion du monde seniors: 20
- Champion d'Europe seniors : 18
- Champion de France seniors : 16
- Champion d'Europe juniors : 15

- pour la canne de combat et bâton : un enchaînement codifié défini en annexe.

Chaque candidat effectue deux passages, seul, sans tenue avec canne et bâton puis un passage avec adversaire, en tenue avec canne.

b) un oral portant sur la réglementation technique et la terminologie de la spécialité choisie par le candidat (durée 15 minutes - coefficient 1)

ARTICLE 13 Toute note inférieure ou égale à 6 sur 20 peut être rendue éliminatoire par le jury.

TITRE VI

DISPOSITIONS GENERALES

ARTICLE 14 Le Directeur régional de la jeunesse et des sport peut au vu des acquis du candidat et sur avis conforme de la direction technique nationale de la Fédération française de Boxe Française

Savate et disciplines associées, alléger la formation de celui-ci de tout ou partie.

ARTICLE 15 Les membres du jury de l'examen de préformation et de l'examen final sont désignés conformément à l'article 10 de l'arrêté du 30 novembre 1992 modifié, susvisé. Les personnalités qualifiées sont nommées sur proposition de la direction technique nationale de la Fédération française de Boxe Française Savate et disciplines associées.

ARTICLE 16 Les titulaires du diplôme «formateur fédéral», délivré lors de la session du 24 octobre 1994 par le comité national de canne de combat et bâton de la Fédération française de Boxe Française Savate et disciplines associées, ont de plein droit l'équivalence du brevet d'Etat d'éducateur sportif 1er degré option boxe française, spécialité canne de combat et bâton.

ARTICLE 17 Le Délégué aux formations est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au journal officiel de la république française.

Fait à Paris, le 19 juin 1995

NB : L'annexe au présent arrêté sera publié au bulletin officiel du ministère de la jeunesse et des sports, qui sera disponible auprès du centre national de documentation pédagogique, B.P. 107 05, 75 224 Paris cedex 05, vendu au prix de 28F.

BEES 1er DEGRE (examen traditionnel)

ARTICLE 1 le brevet d'Etat d'éducateur sportif du 1er degré (option Boxe Française) confère à son titulaire la qualification professionnelle nécessaire à l'enseignement, l'animation, la promotion, et l'organisation de la Boxe française dans la ou les spécialité(s) suivie(s) durant la formation :

- savate
- canne de combat et bâton

TITRE 1^{er}

CONDITION ET FORMALITES D'INSCRIPTION

ARTICLE 2 Pour faire acte de candidature à l'examen de la partie spécifique du Brevet d'Etat d'éducateur sportif du premier degré (option Boxe Française Savate), le candidat doit fournir, en sus du dossier prévu à l'article 7 de l'arrêté du 30 novembre 1992 susvisé, les pièces complémentaires suivantes selon la spécialité choisie :

Pour la spécialité Savate

- Le diplôme fédéral de moniteur de Boxe Française Savate
- Le gant d'argent technique 1er degré
- Le titre de Juge Arbitre Régional

Pour la spécialité Canne de Combat et Bâton

- Le 1er degré technique de Canne
- le diplôme fédéral de moniteur de Canne

TITRE II

NATURE DES EPREUVES DE L'EXAMEN

ARTICLE 3 L'examen de la partie spécifique comprend trois épreuves :

A) Epreuve générale (coef. 4)

- a) Un écrit concernant les aspects techniques de la spécialité choisie (durée 3 heures - coefficient 2).
- b) un oral portant sur l'environnement socio-économique de l'option sportive (Préparation 30 minutes - entretien 30 minutes - coefficient 2)

B) Epreuve pédagogique (coef. 4)

- a) présentation et conduite d'une séance pédagogique dans la spécialité choisie (coefficient 3 - préparation 1 heure - durée une heure maximum).
- b) entretien avec le jury (coefficient 1 - durée 30 minutes). L'entretien doit permettre au candidat d'expliquer la démarche pédagogique et de faire l'analyse critique de la séance.

C) Epreuve technique (coef. 4)

- a) un test pratique (noté sur 20 - coefficient 3)

- pour la savate : le test d'EVA BF défini en annexe. Toutefois le candidat peut être dispensé s'il fournit une attestation signée par le Directeur Technique National relative à son niveau de performance. Dans ce cas, il se voit attribué la note suivante :

- Champion du monde seniors : 20
- Champion d'Europe seniors : 18
- Champion de France seniors : 16
- Champion d'Europe juniors : 15

- pour la canne de combat et bâton : un enchaînement codifié défini en annexe.

Chaque candidat effectue deux passages, seul, sans tenue avec canne et bâton puis un passage avec adversaire, en tenue avec canne.

- b) un oral portant sur la réglementation technique et la terminologie de la spécialité choisie par le candidat (durée 15 minutes - coefficient 1)

ARTICLE 4 Toute note inférieure ou égale à 6 sur 20 peut être rendue éliminatoire par le jury.

TITRE III

DISPOSITIONS GENERALES

ARTICLE 5 Les membres du jury de l'examen de la partie spécifique sont désignés conformément à l'article 10 de l'arrêté du 30 novembre 1992 modifié susvisé.

ARTICLE 6 Les dispositions en date du 1er décembre 1982 fixant les épreuves de la formation spécifique du brevet d'Etat d'éducateur sportif du premier degré (option Boxe Française Savate), annexées à l'arrêté du 8 mai 1974, sont abrogées à compter de la date de parution du présent arrêté.

ARTICLE 7 Le Délégué aux formations est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au journal officiel de la république française.

Fait à Paris, le 19 juin 1995

ANNEXE Pour la savate

1°) **Test d'EVA BF** : Test d'évaluation des capacités techniques.

Présentation : le test se présente sous la forme d'une bande sonore qui indique les durées de travail, pour d'une part un assaut libre de deux minutes avec changement de partenaire à la minute, d'autre part un assaut à thèmes de cinq minutes durant lequel dix thèmes différents sont proposés au tireur évalué. Chacun des thèmes est effectué avec un changement de partenaire pendant une durée de trente secondes. Cette séquence permet l'évaluation du tireur testé, à partir de l'observation réelle (ou vidéo) objective à l'aide d'une grille d'évaluation.

Protocole : les tireurs se présentent par groupe de trois; un tireur évalué avec deux partenaires pour servir d'opposition. Chaque groupe est constitué par le jury.

Les thèmes :

- 1^{er} s'organiser en défense sur des attaques aux poings
- 2^{ème} ... s'organiser en défense sur des attaques aux pieds
- 3^{ème} ... s'organiser en défense sur des attaques libres
- 4^{ème} ... contre attaquer sur des attaques aux poings
- 5^{ème} ... contre attaquer sur des attaques aux pieds
- 6^{ème} ... contre attaquer sur des attaques libres
- 7^{ème} ... utiliser des enchaînements poings/pieds
- 8^{ème} ... utiliser des enchaînements pieds/poings

- 9^{ème} ... utiliser des décalages
- 10^{ème} . cadrer son adversaire

Evaluation

Assaut libre : note globale sur 20 (10 points par reprises)

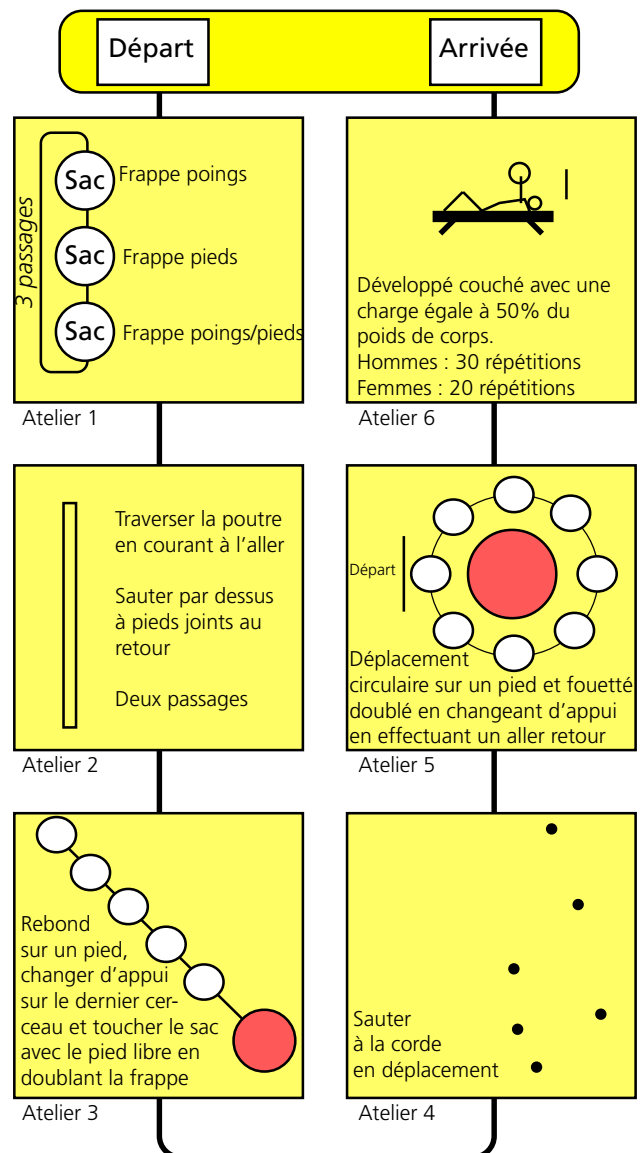
Assaut à thèmes : note sur 8 par thème (4+4)

- 1^{er} critère : la qualité de l'exécution sur 4
- 2^{ème} critère : la variété de l'exécution sur 4

2°) **Parcours chronométré** (sur un circuit d'entraînement)

- Notation du parcours :
- 1 minute 35 = 20;
 - 1 minute 40 = 19;
 - 1 minute 45 = 18;
 - 1 minute 50 = 17;

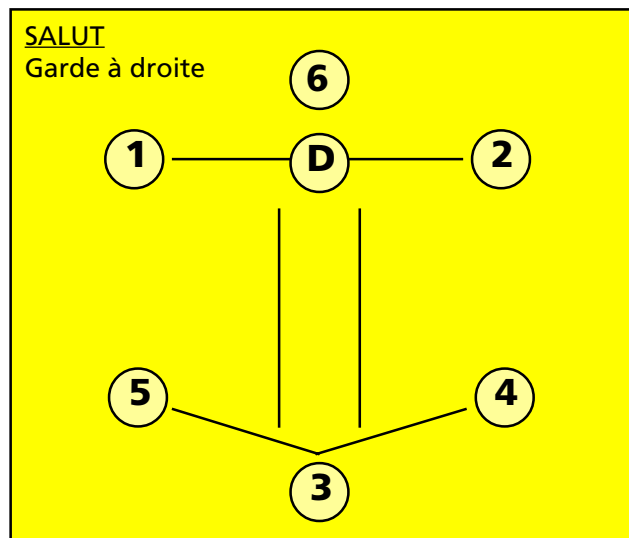
etc. un point en moins toutes les cinq secondes supplémentaires.



ANNEXE

Pour la canne de combat et bâton

Enchaînement codifié



- 1° Croisé tête (garde à gauche, canne à main gauche)
- 2° Croisé tête (décaler pied droit à droite, garde à droite, canne à main droite)
- 3° Latéral croisé jambe (esquive sautée en avançant)
Brisé (avancé pied gauche, prise bâton)
Parade croisée (basse, reculée pied gauche, prise bâton)
Latéral extérieur jambe (avancer pied droit)
Latéral croisé jambe (fente arrière, pivoter sur pied droit, pied gauche devant, canne à main gauche)
- 4° Parade (haute à deux mains, fente avant, déplacer pied droit)
Latéral extérieur jambe (sur position précédente)
- 5° Parade (idem)
Latéral extérieur jambe (idem)
- 6° Parade extérieure (basse, déplacer pied droit garde à droite)
Brisé (main basse pour l'armé)
Croisé tête (croiser pied gauche derrière pied droit)
Latéral croisé jambe (volte extérieure)
Garde à droite (avancer pied gauche)

SALUT

BEES 2ème DEGRE

(examen traditionnel)

Nature des épreuves

A) EPREUVES TECHNIQUES (Coefficient 3)

1°) Epreuve écrite (coef. 2 durée 3 heures)
Cette épreuve portera sur les problèmes de l'entraînement et de la pratique de la Boxe Française Savate en compétition et notamment sur les points suivants:

- préparation technique et tactique
- préparation physique et psychologique
- planification de l'entraînement
- soins et diététique
- fatigue et excès de l'entraînement
- dopage : conséquences et dangers.

2°) Epreuve orale (coef. 1)

Interrogation portant sur l'organisation et la réglementation administrative et sportive de la FFBFSDA et de la FIBFS.

B) EPREUVES PEDAGOGIQUES (Coef. 4)

1°) Organisation, présentation et conduite d'une séance (coef. 3) ayant trait aux domaines suivants :

- soit d'information à l'intention de futurs enseignants de BFS
- soit de recyclage pour un groupe d'enseignants de BFS
- soit d'entraînement s'adressant à des sélectionnés régionaux.

Les candidats seront jugés sur :

- un texte de présentation du contenu technique et pédagogique de la séance (temps de préparation 1h 1/2)
- la conduite de la séance (durée 1h)
- un entretien avec le jury portant sur les documents et la séance présentés.

2°) Préparation et présentation d'un rapport sur l'organisation et la conception d'un stage ou d'un cycle de stages de formation de cadres régionaux ou de perfectionnement d'athlètes régionaux.

Ce rapport ne sera pas obligatoirement le compte rendu de stage réellement dirigé par le candidat mais pourra être un document exposant ses idées à ce sujet (coef. 1).

C) EPREUVES PRATIQUES (Coef. 2)

Le candidat effectuera deux assauts à thèmes de 2 x 1mn 30 (2 x 1mn 15 pour les féminines et les candidats âgés de 34 ans au moins). Il se présentera avec un partenaire de son choix et une période d'au moins mn séparera les deux assauts.

Pour le premier assaut deux thèmes (un par reprises) seront tirés au sort parmi les thèmes donnés en situation d'attaque (un par groupe de thèmes).

Pour le deuxième assaut deux thèmes (un par reprises) seront tirés au sort parmi les thèmes donnés en situation de défense (un par groupe de thèmes). Chaque assaut sera noté sur 10 points.

THEMES EN SITUATION D'ATTAQUE

1° Groupe

- 1) Attaque en enchaînement de coup de pieds (4 coups minimum)
- 2) Attaque en enchaînement de coup de poings (5 coups minimum)

2° Groupe

- 1) Attaque en enchaînement " pieds-poings - pieds "
- 2) Attaque en enchaînement " poings- pieds - poings ".

THEMES EN SITUATION DE DEFENSE

1° Groupe

- 1) Sur des attaques aux pieds : parades, esquives et ripostes en enchaînement " poings-pieds - poings ".
- 2) Sur des attaques aux poings : parades, esquives et ripostes en enchaînement "pieds-poings - pieds" .

2° Groupe

- 1) Sur des attaques aux pieds : coups d'arrêt ou contre aux poings, enchaîner aux pieds.
- 2) Sur des attaques aux poings : coups d'arrêt ou contre aux pieds, enchaîner aux poings.

BEES 3ème DEGRE **(partie spécifique)**

Le candidat à la partie spécifique du brevet d'Etat d'éducateur sportif du troisième degré doit satisfaire aux épreuves suivantes :

- 1) Organisation, direction et enseignement en situation de responsabilité d'au moins deux stages nationaux d'une durée minimale de trente cinq heures chacun, sous le contrôle du directeur technique national ou de son représentant (coefficient 3)

Ces stages portent sur :

- l'entraînement des athlètes
- la formation de cadres.

Le candidat est jugé sur la conception, l'organisation, le déroulement de ces stages et sur le rapport qu'il en effectue.

La note globale définitive est attribuée d'après le rapport général établi par le directeur technique national ou son représentant ou, à défaut, par le cadre technique de haut niveau mentionné.

- 2) Soutenance d'un mémoire portant sur une étude prospective de l'organisation de la BFS en ce qui concerne les compétitions, la formation des cadres, la détection, la sélection et la préparation des sportifs de haut niveau sous leurs aspects techniques, administratifs et sociaux. Ce document doit comprendre 25 pages au minimum (durée une heure coefficient 3)

Le candidat ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 pour l'ensemble des épreuves définies est proposé à l'admission définitive de la partie spécifique et reçoit un attestation de réussite.

Les Officiels de la FFBFS DA

1 - TITRE DE JUGE ARBITRE STAGIAIRE

1.1 - Définition

C'est un pratiquant ou un dirigeant de Boxe Française Savate apte à juger et arbitrer des rencontres de niveau départemental ou de ligue, à caractère officiel (compétitions fédérales) ou officialisé (interclubs, galas et compétitions scolaires et universitaires).

1.2 - Validité

Le titre de juge/arbitre stagiaire a une validité limitée à deux saisons à l'issue desquelles l'impétrant devra avoir acquis sa «titularisation» : juge de secteur et/ou arbitre de secteur.

- Ce délai de deux saisons peut exceptionnellement être prolongé (demande de dérogation auprès du CTD ou DTL/CTR sur justification médicale, militaire (service national) ou sportive (participation aux compétitions officielles de B.F.S.).

1.3 - Conditions

- Etre âgé d'au moins dix huit ans.
- Etre licencié à la F.F.B.F.S. depuis au moins une saison.

1.4 - Examen pour l'obtention de ce titre

Examen à partir du niveau départemental sous la responsabilité du CTD, DTL/CTR, DTS/Responsable de Secteur de la CNA ou DTN selon le niveau.

- A l'issue d'un stage de formation obligatoire de trois à quatre demi-journées le candidat participera aux trois épreuves suivantes :

1°) **EPREUVE ECRITE** (notée sur 30 points) :

Interrogation sur les règlements :

- techniques..... (10 pts)
- sportifs (10 pts)
- arbitrage (10 pts)

2°) **EPREUVE PRATIQUE DE JUGEMENT** (notée sur 30 points) :

Le candidat devra juger :

- TROIS rencontres en trois reprises de 1mn30 sec. chacune et opposant des adversaires différents à chaque rencontre.

Cette épreuve sera notée de la façon suivante :

- Jugement d'une rencontre en ASSAUT (10 Pts)
- Jugement d'une rencontre en COMBAT 2° série (10Pts)
- Jugement d'une rencontre en COMBAT 1° série (10Pts)

3°) **EPREUVE PRATIQUE D'ARBITRAGE** (notée sur 40 points) :

Le candidat devra arbitrer deux rencontres de deux reprises de 1mn30 sec. chacune, la première en ASSAUT, la seconde dans «l'esprit du COMBAT».

Cette épreuve sera notée de la façon suivante :

- Arbitrage d'une rencontre en «ASSAUT» (20 pts)
- Arbitrage d'une rencontre en «COMBAT» (20 pts)
- La note inférieure à 24/40 à l'épreuve d'arbitrage sera rendue éliminatoire

1.5 - Attribution du titre de JUGE/ARBITRE STAGIAIRE

A l'issue des trois épreuves, le candidat doit obtenir un total minimum de 60/100 points sans note éliminatoire (arbitrage).

2 - DIPLOME DE JUGE DE SECTEUR

2.1 - Définition

Le Juge de Secteur est une personne habilitée à juger toutes rencontres de Boxe Française Savate de niveau départemental, ligue et de secteur à caractère officiel (compétitions fédérales) ou officialisé (interclubs, galas et compétitions scolaires et universitaires).

2.2 - Validité

Le diplôme est acquis à titre définitif.

- Cependant, un juge qui resterait plus de deux saisons sans «officier» devra obligatoirement suivre

un stage de recyclage avant d'être autorisé à juger de nouveau des rencontres de Boxe Française Savate.

2.3 - Conditions

- Etre licencié à la F.F.B.F.S.
- Avoir obtenu le titre de Juge/Arbitre Stagiaire depuis au moins une saison
- Avoir participé, au cours de compétitions départementales ou de ligues, officielles ou officialisées, au jugement de six réunions au minimum, ceci dans les différentes formes de confrontation.

2.4 - Examen pour l'obtention de ce diplôme

Examen à partir du niveau de la ligue sous la responsabilité du DTL/CTR, DTS/Responsable de Secteur de la CNA ou DTN selon le niveau.

- A l'issue d'un stage de formation obligatoire de trois à quatre demi-journées le candidat participera aux deux épreuves suivantes :

1°) **EPREUVE ECRITE** (notée sur 30 points) :

Interrogation sur les règlements :

- techniques (10 pts)
- sportifs (10 pts)
- arbitrage (10 pts)

2°) **EPREUVE PRATIQUE DE JUGEMENT** (notée sur 30 points) :

Le candidat devra juger :

TROIS rencontres en trois reprises de 1mn30 sec. chacune et opposant des adversaires différents à chaque rencontre.

Cette épreuve sera notée de la façon suivante :

- Jugement d'une rencontre en ASSAUT (10 Pts)
- Jugement d'une rencontre en COMBAT 2° série (10Pts)
- Jugement d'une rencontre en COMBAT 1° série (10Pts)

- La note inférieure à 18/30 à l'épreuve de jugement sera rendue éliminatoire.

2.5 - Attribution du diplôme de JUGE DE SECTEUR

A l'issue des deux épreuves, le candidat doit obtenir un total minimum de 36/60 points sans note éliminatoire.

3 - DIPLOME D'ARBITRE DE SECTEUR

3.1 - Définition

L'Arbitre de Secteur est une personne habilitée à arbitrer toutes rencontres de Boxe Française Savate de niveau départemental, ligue et de secteur à caractère officiel (compétitions fédérales) ou officialisé (interclubs, galas et compétitions scolaires et universitaires).

3.2 - Validité

Le diplôme est acquis à titre définitif.

- Cependant, un arbitre qui resterait plus d'une saison sans «officier» devra obligatoirement suivre un stage de recyclage avant d'être autorisé à arbitrer de nouveau des rencontres de Boxe Française Savate.

3.2 - Conditions

- Etre licencié à la F.F.B.F.S. .
- Avoir obtenu le titre de Juge/Arbitre Stagiaire depuis au moins une saison
- Avoir participé, au cours de compétitions départementales ou de ligues, officielles ou officialisées, à l'arbitrage de six réunions au minimum, ceci dans les différentes formes de confrontation.

3.2 - Examen pour l'obtention de ce diplôme

Examen à partir du niveau de la ligue sous la responsabilité du DTL/CTR, DTS/Responsable de Secteur de la CNA ou DTN selon le niveau.

A l'issue d'un stage de formation obligatoire de trois à quatre demi-journées le candidat participera aux deux épreuves suivantes :

1°) **EPREUVE ECRITE** (notée sur 30 points) :

Interrogation sur les règlements :

- techniques (10 pts)
- sportifs (10 pts)
- arbitrage (10 pts)

2°) **EPREUVE PRATIQUE D'ARBITRAGE**

(notée sur 40 points):

Le candidat devra arbitrer deux rencontres de deux reprises de 1mn30 sec. chacune, la première en ASSAUT, la seconde dans «l'esprit du COMBAT».

Cette épreuve sera notée de la façon suivante :

- Arbitrage d'une rencontre en «ASSAUT» (20 pts)
- Arbitrage d'une rencontre en «COMBAT» (20 pts)

- La note inférieure à 24/40 à l'épreuve d'arbitrage sera rendue éliminatoire.

3.2 - Attribution du diplôme d'ARBITRE DE SECTEUR.

A l'issue des deux épreuves, le candidat doit obtenir un total minimum de 40/70 points sans note éliminatoire.

4 - TITRE DE JUGE NATIONAL

4.1 - Définition

Le Juge National est une personne habilitée à juger toutes rencontres de Boxe Française Savate de niveau départemental, ligue, de secteur et national à caractère officiel (compétitions fédérales) ou officialisé (interclubs, galas et compétitions scolaires et universitaires).

4.2 - Validité

Le titre de juge national est valable TROIS ans, validité renouvelable ensuite par période de trois ans en participant obligatoirement à un stage fédéral national.

- La conservation de ce titre est toutefois conditionnée, par l'obligation de participer au jugement d'un minimum de trois réunions de niveau national par saison.

4.3 - Conditions

- Etre licencié à la F.F.B.F.S.
- Avoir obtenu le diplôme de Juge de Secteur depuis au moins deux saisons
- Avoir participé pendant cette période, au cours de compétitions départementales, de ligues ou de secteurs, officielles ou officialisées, au jugement de douze réunions au minimum, ceci dans les différentes formes de confrontations.

4.4 - Modalités d'obtention de ce titre

Le postulant à ce titre devra :

- adresser en début de saison, une demande écrite auprès du responsable de Secteur de la C.N.A.. Le responsable de Secteur de la C.N.A lui adressera alors un dossier à constituer.
- Ce dossier devra rendre compte de tous les jugements effectués par le postulant depuis l'obtention de son diplôme de juge de Secteur.
- suivre au cours de la saison, une formation à cette fonction organisée à l'échelon national (ou de Secteur).
- adresser fin avril, son dossier complet au DTL qui donne son avis et transmet au responsable de Secteur de la C.N.A..

- Après l'étude de ce dossier, la commission nationale en réunion plénière attribuera ou non le titre pour lequel il postulait.

5 - TITRE D'ARBITRE NATIONAL

5.1 - Définition

L'Arbitre National est une personne habilitée à arbitrer toutes rencontres de Boxe Française Savate de niveau départemental, ligue, de secteur et national à caractère officiel (compétitions fédérales) ou officialisé (interclubs, galas et compétitions scolaires et universitaires).

5.2 - Validité

Le titre d'arbitre national est valable TROIS ans, validité renouvelable ensuite par période de trois ans en participant obligatoirement à un stage fédéral national.

- La conservation de ce titre est toutefois conditionnée, par l'obligation de participer à l'arbitrage d'un minimum de trois réunions de niveau national par saison.

5.3 - Conditions

- Etre licencié à la F.F.B.F.S.
- Avoir obtenu le diplôme d'Arbitre de Secteur depuis au moins deux saisons
- Avoir participé pendant cette période, au cours de compétitions départementales, de ligues ou de secteurs, officielles ou officialisées, à l'arbitrage de douze réunions au minimum, ceci dans les différentes formes de confrontations.

5.4 - Modalités d'obtention de ce titre

Le postulant à ce titre devra :

- adresser en début de saison, une demande écrite auprès du responsable de Secteur de la C.N.A.. Le responsable de Secteur de la C.N.A lui adressera alors un dossier à constituer.
- Ce dossier devra rendre compte de tous les arbitrages effectués par le postulant depuis l'obtention de son diplôme d'arbitre de Secteur.
- suivre au cours de la saison, une formation à cette fonction organisée à l'échelon national (ou de secteur).
- adresser fin avril, son dossier complet au DTL qui donne son avis et transmet au responsable de Secteur de la C.N.A..
- Après l'étude de ce dossier, la commission nationale en réunion plénière attribuera ou non le titre pour lequel il postulait.

6 - TITRE DE DELEGUE OFFICIEL DE SECTEUR (D.O.S.)

6.1 - Définition

Le Délégué Officiel de Secteur est une personne habilitée à diriger (officialiser) toutes rencontres de Boxe Française Savate de niveau départemental, ligue et de secteur, à caractère officiel (compétitions fédérales) ou officialisé (interclubs, galas et compétitions scolaires et universitaires).

6.2 - Validité

Le titre de Délégué Officiel de Secteur est valable TROIS ans, validité renouvelable ensuite par période de trois ans en participant obligatoirement à un stage fédéral de secteur organisé par le responsable de secteur mandaté par la Commission Nationale d'Arbitrage.

- La conservation de ce titre est toutefois conditionnée par l'obligation de participer à l'officialisation d'un minimum de trois réunions de niveau de secteur par saison.

6.3 - Conditions

- Etre licencié à la F.F.B.F.S.
- Avoir obtenu les diplômes de juge et d'arbitre de secteur depuis au moins une saison
- Avoir participé pendant cette période, au cours de compétitions départementales, de ligues ou de secteurs, officielles ou officialisées, à l'arbitrage et au jugement de six réunions au minimum, ceci dans les différentes formes de confrontation.

6.4 - Modalités d'obtention de ce titre

Le postulant à ce titre devra :

- adresser en début de saison, une demande écrite auprès du responsable de secteur de la C.N.A.. Le responsable de secteur de la C.N.A. lui adressera alors un dossier à constituer.
- Ce dossier devra rendre compte de tous les arbitrages et jugements effectués par le postulant depuis l'obtention de ses diplômes de juge et d'arbitre de secteur.
- suivre au cours de la saison, une formation à cette fonction organisée à l'échelon de secteur.
- adresser en fin de saison, son dossier complet au responsable de la commission d'arbitrage de sa ligue qui transmettra au DTL pour avis, puis au responsable de secteur de la C.N.A.
- Après l'étude de ce dossier, le responsable de secteur de la C.N.A. attribuera ou non le titre pour lequel il postulait.

7 - TITRE DE DELEGUE OFFICIEL NATIONAL (D.O.N.)

7.1 - Définition

Le Délégué Officiel National est une personne habilitée à diriger (officialiser) toutes rencontres de Boxe Française Savate de niveau départemental, ligue, de secteur et national, à caractère officiel (compétitions fédérales) ou officialisé (interclubs, galas et compétitions scolaires et universitaires).

7.2 - Validité

Le titre de Délégué Officiel National est valable TROIS ans, validité renouvelable ensuite par période de trois ans en participant obligatoirement à un stage fédéral national organisé par le responsable de la Commission Nationale d'Arbitrage.

- La conservation de ce titre est toutefois conditionnée, par l'obligation de participer à l'officialisation d'un minimum d'une réunion de niveau national par saison.

7.3 - Conditions

- Etre licencié à la F.F.B.F.S.
- Avoir obtenu le titre de Délégué Officiel de Secteur depuis au moins deux saisons.
- Avoir participé pendant cette période, au cours de compétitions départementales, de ligues ou de secteurs, officielles ou officialisées, à la fonction de Délégué Officiel de dix réunions au minimum, ceci dans les différentes formes de confrontation.
- Avoir obtenu depuis au moins une saison le titre de juge national.
- Avoir participé pendant cette période, au cours de compétitions de niveau national, (officielles ou officialisées), au jugement au cours de dix réunions au minimum, ceci dans les différentes formes de confrontation.

7.4 - Modalités d'obtention de ce titre

Le postulant à ce titre devra :

- adresser en début de saison, une demande écrite auprès du responsable de secteur de la C.N.A.. Le responsable de secteur de la C.N.A. lui adressera alors un dossier à constituer.
- Ce dossier devra rendre compte de tous les jugements effectués par le postulant depuis l'obtention de ses titres de juge national.
- Le dossier devra également rendre compte de toutes les délégations officielles (niveau de secteur et avant) effectuées par le postulant.
- suivre au cours de la saison, une formation à

cette fonction organisée à l'échelon national (ou de secteur).

- adresser fin avril, son dossier complet au DTL qui donne son avis et transmet au responsable de Secteur de la C.N.A..

- Après l'étude de ce dossier, la commission nationale en réunion plénière attribuera ou non le titre pour lequel il postulait.

8 - CATEGORIES D'OFFICIELS NATIONAUX

Catégorie C

Recrutement : tous les officiels de niveau de secteur, sur proposition du responsable de secteur de la CNA. Nomination prononcée par la CNA en réunion plénière.

Compétences spécifiques :

- Championnat de France Espoir
- Championnat de France Espoir Féminin
- Championnat de France Assaut
- Coupe de France de Style
- Championnat de France des jeunes

Catégorie B

Recrutement : tous les officiels de catégorie C ayant exercé durant au moins une année, et sur proposition du responsable de secteur concerné de la CNA. Nomination prononcée par la CNA en réunion plénière.

Compétences spécifiques :

- Celles de la catégorie C
- Championnat de France Honneur

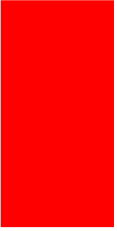
Catégorie A

Recrutement : tous les officiels de catégorie B ayant exercé durant au moins deux années, et sur proposition du responsable de secteur concerné de la CNA. Nomination prononcée par la CNA en réunion plénière.

Compétences spécifiques :

- Celles de la catégorie B
- Championnat de France Elite
- Championnat de France Féminin
- Championnat de France Junior

Les D.O. Nationaux sont nécessairement de la catégorie A.



La progression technique fédérale

Préambule :

La progression technique fédérale a été conçue dans le but d'organiser de manière cohérente et méthodique l'apprentissage de la Boxe Française Savate.

Les choix techniques retenus visent à privilégier la progression du tireur dans la situation d'opposition, tout en respectant les formes gestuelles autorisées.

La progression technique des pratiquants est validée sur une échelle graduelle qui va du gant bleu au gant d'argent technique 3°, selon l'ordre suivant, correspondant à quatre grandes périodes de pratique :

Initiation : Gant Bleu - Gant Vert

Perfectionnement : Gant Rouge - Gant Blanc

Maîtrise : Gant Jaune

Expertise : Gant d'Argent Technique 1°, 2°, 3°

Délivrance des grades techniques correspondant aux trois premières périodes

Les gants de couleur (Bleu, Vert, Rouge, Blanc et jaune) sont délivrés par un jury composé d'au moins deux enseignants de BFS titulaire au minimum du diplôme fédéral de moniteur de BFS.

Exceptionnellement, ils pourront être délivrés par le moniteur responsable du club.

Chaque grade de couleur est subdivisé en trois degrés de compétences. Il appartient au moniteur du club de choisir le mode de passage du candidat : soit le candidat peut être présenté à la totalité du grade, soit seulement au degré du grade correspondant à son niveau de préparation.

Dans les deux cas le protocole d'examen est identique :

L'évaluation est réalisée à partir d'une grille fédérale type et spécifique à chaque grade, selon le déroulement suivant :

Première partie : Technique

Le candidat est évalué sur trois consignes techniques extraites du catalogue du grade concerné, selon le dispositif suivant :

Candidat engagé au passage d'un grade dans sa totalité :

Une consigne technique sera extraite dans le catalogue de chacun des trois degrés.

Candidat engagé au passage d'un grade par degré : Trois consignes techniques seront extraites dans le catalogue du degré concerné.

Le candidat dispose d'une durée de trente secondes

par technique pour démontrer son niveau de compétences.

Le mode de sélection des techniques est laissé à l'appréciation du moniteur responsable.

Deuxième partie : Assaut à thèmes

Le candidat réalise un assaut de deux ou trois reprises (selon le grade présenté) et d'après le(s) thème(s) proposé(s) par le jury (cf. grille d'évaluation type).

Qu'il se présente à l'examen du grade par degré ou dans sa totalité, le candidat sera évalué sur la même durée d'assaut.

Les modalités du choix du partenaire sont laissées à l'appréciation du jury.

Troisième partie : Assaut libre

Le candidat réalise un assaut libre de deux ou trois reprises (selon le grade présenté)

Les modalités du choix du partenaire sont laissées à l'appréciation du jury.

Utilisation de la grille fédérale d'évaluation

La grille fédérale d'évaluation a été conçue pour simplifier et harmoniser les différentes sessions d'examens.

Le jury veillera à respecter son protocole, notamment en n'accordant la réussite du grade ou degré présenté qu'aux seuls candidats ayant obtenu la note minimum requise sans avoir une seule note éliminatoire dans l'une des trois parties de l'examen.

Une note supérieure en technique ne peut servir à compenser une note inférieure en « assaut » et inversement.

Les points de bonification ne seront accordés qu'aux seuls candidats ayant une tenue spécifique complète, respectant le salut et au comportement respectueux.

Délivrance des grades techniques correspondant à la période d'expertise

Les gants d'Argent Technique du 1°, 2° et 3° sont délivrés lors de session d'examen organisées par les organes de la Fédération. Modalités et règlements : voir Règl.ements particuliers (page 39).



GANT BLEU

«Je touche et je ne suis pas touché»

	ATTAQUE SIMPLE	RIPOSTE	INCERTITUDES	
1^{er} DEGRE	Je sais faire :			Assaut à thème Je sais : - porter une attaque simple - éviter d'être touché sur une attaque simple - parer une attaque simple - riposter par une action simple - me déplacer par rapport à mon adversaire
	• Fouetté médian	Direct corps ou figure	Segment	
	• Chassé médian	Direct corps ou figure	Segment	
	• Direct corps ou figure	Fouetté bas ou médian	Segment	
	• Fouetté bas ou médian ou Direct corps ou figure	Fouetté bas ou médian Direct corps ou figure	Segm./Cible /Traj.	
2^{ème} DEGRE	Je sais faire :			
	• Chassé bas ou médian	Fouetté médian av/ar	Segment/Cible	
	• Fouetté bas ou médian ou Chassé bas ou médian	Fouetté bas ou médian Chassé bas ou médian	Segm./Cible/Traj.	
	• Fouetté bas ou médian ou Chassé bas ou médian ou Direct corps ou figure	Fouetté bas ou médian Chassé bas ou médian Fouetté bas ou médian	Cible/Segment/Trajectoire	
3^{ème} DEGRE	Je sais faire :			
	• Revers figure	Fouetté bas ou médian	Segment/Arme	
	• Revers figure ou Fouetté bas ou médian	Fouetté bas ou médian Chassé bas ou médian	Segment/Cible	
	• Fouetté bas/médian/figure ou Fouetté bas/médian/figure ou Direct corps ou figure ou Revers bas/médian/figure	Fouetté bas/médian/figure Fouetté bas/médian/figure Direct corps ou figure Revers bas/médian/figure	Segment/Cible/Trajectoire	Assaut libre Je suis capable : - de toucher par une technique en étant <u>équilibré</u> , tout en contrôlant mon coup et en évitant d'être touché par la riposte. - de toucher par une technique en étant <u>protégé</u> , tout en contrôlant mon coup et en évitant d'être touché par la riposte. - de tirer en opposition durant 2 X 1'30".



Evaluation du Gant Bleu

E

Nom du candidat : Date de l'évaluation :

N° de licence : Grade ou degré présenté :

Grade ou degré actuel : Date d'obtention :

Catalogue des techniques	Il touche avec				Il n'est pas touché sur		
	Précision	Equilibre	Protection	Style	Evitement	Parade	
1^{er} DEGRE	• Fouetté médian	0 - 1	0 - 1	0 - 1	0 - 1	0 - 1	
	• Chassé médian	0 - 1	0 - 1	0 - 1	0 - 1	0 - 1	
	• Direct corps ou figure	0 - 1	0 - 1	0 - 1	0 - 1	0 - 1	
	• Fouetté bas ou médian ou Direct corps ou figure	0 - 1	0 - 1	0 - 1	0 - 1	0 - 1	
2^{ème} DEGRE	• Chassé bas ou médian	0 - 1	0 - 1	0 - 1	0 - 1	0 - 1	
	• Fouetté bas ou médian ou Chassé bas ou médian	0 - 1	0 - 1	0 - 1	0 - 1	0 - 1	NE : <8
	• Fouetté bas ou médian ou Chassé bas ou médian	0 - 1	0 - 1	0 - 1	0 - 1	0 - 1	
	• Direct corps ou figure	0 - 1	0 - 1	0 - 1	0 - 1	0 - 1	
3^{ème} DEGRE	• Revers figure	0 - 1	0 - 1	0 - 1	0 - 1	0 - 1	
	• Revers figure ou Fouetté bas ou médian	0 - 1	0 - 1	0 - 1	0 - 1	0 - 1	
	• Fouetté bas/médian/figure ou Chassé bas/médian/figure	0 - 1	0 - 1	0 - 1	0 - 1	0 - 1	
	• Direct corps ou figure ou Revers bas/médian/figure	0 - 1	0 - 1	0 - 1	0 - 1	0 - 1	
Totaux Techniques/18
Assaut à thèmes	Critères d'évaluation	1^{ère} reprise Thème : privilégier l'attaque		2^{ème} reprise Thème : privilégier la défense			
	• Porte une attaque simple/5		X X X X X X X X			NE : <10
	• Evite d'être touché	X X X X X X X X	/5			
	• Se déplace/5	/5			
	Totaux Assaut à Thème/10	/10		/20
Assaut libre	Critères d'évaluation	1^{ère} reprise		2^{ème} reprise			
	• Touche en étant équilibré/2	/2			NE : <10
	• Touche en étant protégé/2	/2			
	• Evite la touche/4	/4			
	• Contrôle ses touches/2	/2			
Totaux Assaut Libre/10	/10		/20	
Points de bonification	Tenue spécifique - Salut BF - Ponctualité					/2
TOTAL GENERAL	Le candidat doit obtenir un minimum de 36 points sans note éliminatoire					/60

Décision : Gant Bleu 1° - Gant Bleu 2° - Gant Bleu 3° = **GANT BLEU** (rayer les mentions inutiles)

Nom des membres du jury : Emargement



GANT VERT

«**Je ne suis pas touché et je touche**» Situations simples

	SUR ATTAQUE	ORGAN. DEFENSIVE	RIPOSTE	INCERTITUDE	
1^{er} DEGRE	Je sais faire :				Assaut à thème Je sais : - parer avec les segments supérieurs sur une attaque simple en ligne médiane ou haute. - esquiver avec les membres inférieurs en reculant dans l'axe d'affrontement direct sur une attaque en ligne basse - toucher mon adversaire
	• Fouetté médian	Parade bloquée	Coup de pied bas	Segment	
	• Direct figure	Parade bloq./ chas.	Coup de pied bas	Segment	
	• Fouetté bas ou - Chassé bas	Esquive en reculant	Toutes techniques intégrées	Segm./Traj.	
	• Fouetté méd. av/ar	Parade bloquée	Crochet av/ar	Segment	
• Toutes techniques intégrées	Parades ou esquives	Toutes techniques intégrées	Seg./Cib./Traj.		
2^{ème} DEGRE	Je sais faire :				Assaut libre Je suis capable : - de ne pas être touché en utilisant les parades et esquives appropriées et de toucher mon adversaire avec des ripostes variées. - d'agir et de réagir plus rapidement. - de tirer en opposition durant 3 X 1'30".
	• Fouetté médian	Parade bloquée	Revers tournant fig.	Segment	
	• Revers figure ou Fouetté médian	Parades ou esquives	Chassé tournant médian	Seg./Cib./Techn.	
• Toutes techniques intégrées	Parades ou esquives	Toutes techniques intégrées	Seg./Cib./Traj.		
3^{ème} DEGRE	Je sais faire :				
	• Revers figure ou Fouetté médian	Parades ou esquives	Fouetté tournant	Seg./Techn.	
• Toutes techniques intégrées	Parades ou esquives	Toutes techniques intégrées	Seg./Cib./Traj.		



Evaluation du Gant Vert



Nom du candidat : Date de l'évaluation :

N° de licence : Grade ou degré présenté :

Grade ou degré actuel : Date d'obtention :

1^{er} DEGRE

2^{ème} DEGRE
3^{ème} DEGRE

Catalogue des techniques	Il n'est pas touché	et il touche			
	Org. Déf.	Validité	Opportunité	Equilibre	
• Sur Fouetté médian / Parade bloquée / Coup de pied bas	0 - 1	0 - 1	0 - 1	0 - 1	
• Sur Direct figure / Parade bloq./Chas. / Coup de pied bas	0 - 1	0 - 1	0 - 1	0 - 1	
• Sur Fouetté bas ou chassé bas / Esquive en reculant / Toutes techniques intégrées	0 - 1	0 - 1	0 - 1	0 - 1	
• Sur Fouetté méd. Av/Ar / Parade bloquée / Crochet Av/Ar	0 - 1	0 - 1	0 - 1	0 - 1	
• Sur toutes techniques intégrées / Parade/Esquives / Toutes techniques intégrées	0 - 1	0 - 1	0 - 1	0 - 1	
• Sur Fouetté médian / Parade bloquée / Revers tournant figure	0 - 1	0 - 1	0 - 1	0 - 1	
• Sur Revers figure ou Fouetté médian / Parade/Esquives / Chassé tournant médian	0 - 1	0 - 1	0 - 1	0 - 1	
• Sur toutes techniques intégrées / Parade/Esquives / Toutes techniques intégrées	0 - 1	0 - 1	0 - 1	0 - 1	
• Sur Revers figure ou Fouetté médian / Parade/Esquives / Chassé tournant médian	0 - 1	0 - 1	0 - 1	0 - 1	
• Sur toutes techniques de pieds intégrées / Parade/Esquives / Toutes techniques intégrées	0 - 1	0 - 1	0 - 1	0 - 1	
• Sur toutes techniques de poings intégrées / Parade/Esquives / Toutes techniques intégrées	0 - 1	0 - 1	0 - 1	0 - 1	
Totaux Techniques/12

NE : < 6

Assaut à thèmes

Critères d'évaluation	1 ^{ère} reprise	2 ^{ème} reprise	
	Thème : ne pas être touché et toucher sur des attaques en ligne basse	Thème : ne pas être touché et toucher sur des attaques en ligne médiane ou haute	
• Variété et qualité des esquives/4/2	
• Variété et qualité des parades	X X X X X X X X/2	
• Style de la riposte/2/2	
• Variété de la riposte/2/2	
• Opportunité de la riposte/2/2	
Totaux Assaut à Thème/10/10/20

NE : < 10

Assaut libre

Critères d'évaluation	1 ^{ère} reprise	2 ^{ème} reprise	3 ^{ème} reprise	
	• Variété et opportunité de l'attaque/2/2/2
• Organisation défensive/2/2/2	
• Variété et opportunité de la riposte/2/2/2	
Totaux Assaut Libre/6/6/6/18

NE : < 10

Points de bonification	Tenue spécifique - Salut BF - Ponctualité/1
-------------------------------	---	---------

TOTAL GENERAL	Le candidat doit obtenir un minimum de 36 points sans note éliminatoire/50
----------------------	---	----------

Décision : Gant Vert 1° - Gant Vert 2° - Gant Vert 3° = **GANT VERT** (rayer les mentions inutiles)

Nom des membres du jury : Emargement



GANT ROUGE

«**Je ne suis pas touché et je touche**» Situations complexes

1^{er} DEGRE

SUR ATTAQUE SIMPLE	DEPLACEMENT	CONTRE-ATTAQUE	INCERTITUDES*
Je sais faire :			
• Direct figure	Décalage	Uppercut	Segment
• Un coup de pied	Décalage	Un coup de pied	Seg./Cib./Traj.
• Un coup de poing	Décalage	Un coup de poing	Seg./Cib./Traj.
• Un coup de poing	Décalage	Un coup de pied	Seg./Cib./Traj.
• Un coup libre	Décalage	Un coup libre	Seg./Cib./Traj.
• Un coup de pied	Décalage	Deux coups de pied	Seg./Cib./Traj.
• Un coup de poing	Décalage	Deux coups de poing	Seg./Cib./Traj.
• Un coup de poing	Décalage	Deux coups de pied	Seg./Cib./Traj.
• Un coup libre	Décalage	Deux coups libres	Seg./Cib./Traj.

2^{ème} DEGRE

Je sais faire :			
• Un coup de pied	Débordement	Un coup de pied	Seg./Cib./Traj.
• Un coup de pied	Débordement	Un coup de poing	Seg./Cib./Traj.
• Un coup de poing	Débordement	Un coup de poing	Seg./Cib./Traj.
• Un coup de poing	Débordement	Un coup de pied	Seg./Cib./Traj.
• Un coup libre	Débordement	Un coup libre	Seg./Cib./Traj.
• Un coup de pied	Débordement	Deux coups de pied	Seg./Cib./Traj.
• Un coup de pied	Débordement	Deux coups de poing	Seg./Cib./Traj.
• Un coup de poing	Débordement	Deux coups de poing	Seg./Cib./Traj.
• Un coup de poing	Débordement	Deux coups de pied	Seg./Cib./Traj.
• Un coup libre	Débordement	Deux coups libres	Seg./Cib./Traj.

3^{ème} DEGRE

Je sais faire :			
• Un coup libre	Décalage	Poing/Pied	Seg./Cib./Traj.
• Un coup libre	Décalage	Pied/Poing	Seg./Cib./Traj.
• Un coup libre	Décalage	Deux coups libres	Seg./Cib./Traj.
• Un coup libre	Débordement	Poing/Pied	Seg./Cib./Traj.
• Un coup libre	Débordement	Pied/Poing	Seg./Cib./Traj.
• Un coup libre	Débordement	Deux coups libres	Seg./Cib./Traj.
• Un coup libre	Décalage/Débordement	Deux coups libres	Seg./Cib./Traj.

* Incertitude subie par le contre-attaquant

Assaut à thème

Je sais :

- contre-attaquer en déplaçant un appui (décalage).

- contre-attaquer en déplaçant deux appuis (débordement).

Assaut libre

Je suis capable :

- de percevoir rapidement l'attaque.

- de me déplacer latéralement sur une attaque et de toucher.

- de tirer en opposition durant 3 X 1'30''.



Evaluation du **Gant Rouge**

E

Nom du candidat : Date de l'évaluation :

N° de licence : Grade ou degré présenté :

Grade ou degré actuel : Date d'obtention :

1^{er} DEGRE

2^{ème} DEGRE

3^{ème} DEGRE

Catalogue des techniques	Il n'est pas touché		et il touche		
	Déplacement	Placement	Validité	Rythme	
• Sur Direct figure / Décalage / Uppercut	0 - 1	0 - 1	0 - 1	0 - 1	
• Sur un coup de pied / Décalage / un coup de pied	0 - 1	0 - 1	0 - 1	0 - 1	
• Sur un coup de poing / Décalage / un coup de poing	0 - 1	0 - 1	0 - 1	0 - 1	
• Sur un coup de poing / Décalage / un coup de pied	0 - 1	0 - 1	0 - 1	0 - 1	
• Sur un coup libre / Décalage / un coup libre	0 - 1	0 - 1	0 - 1	0 - 1	
• Sur un coup de pied / Décalage / deux coups de pied	0 - 1	0 - 1	0 - 1	0 - 1	
• Sur un coup de poing / Décalage / deux coups de poing	0 - 1	0 - 1	0 - 1	0 - 1	
• Sur un coup de poing / Décalage / deux coups de pied	0 - 1	0 - 1	0 - 1	0 - 1	
• Sur un coup libre / Décalage / deux coups libres	0 - 1	0 - 1	0 - 1	0 - 1	
• Sur un coup de pied / Débordement / un coup de pied	0 - 1	0 - 1	0 - 1	0 - 1	
• Sur un coup de pied / Débordement / un coup de poing	0 - 1	0 - 1	0 - 1	0 - 1	
• Sur un coup de poing / Débordement / un coup de poing	0 - 1	0 - 1	0 - 1	0 - 1	
• Sur un coup de poing / Débordement / un coup de pied	0 - 1	0 - 1	0 - 1	0 - 1	
• Sur un coup libre / Débordement / un coup libre	0 - 1	0 - 1	0 - 1	0 - 1	
• Sur un coup de pied / Débordement / deux coups de pied	0 - 1	0 - 1	0 - 1	0 - 1	
• Sur un coup de pied / Débordement / deux coups de poing	0 - 1	0 - 1	0 - 1	0 - 1	
• Sur un coup de poing / Débordement / deux coups de poing	0 - 1	0 - 1	0 - 1	0 - 1	
• Sur un coup de poing / Débordement / deux coups de pied	0 - 1	0 - 1	0 - 1	0 - 1	
• Sur un coup libre / Débordement / deux coups libres	0 - 1	0 - 1	0 - 1	0 - 1	
• Sur un coup libre / Décalage / Poing/Pied	0 - 1	0 - 1	0 - 1	0 - 1	
• Sur un coup libre / Décalage / Pied/Poing	0 - 1	0 - 1	0 - 1	0 - 1	
• Sur un coup libre / Décalage / Deux coups libres	0 - 1	0 - 1	0 - 1	0 - 1	
• Sur un coup libre / Débordement / Poing/Pied	0 - 1	0 - 1	0 - 1	0 - 1	
• Sur un coup libre / Débordement / Pied/Poing	0 - 1	0 - 1	0 - 1	0 - 1	
• Sur un coup libre / Débordement / Deux coups libres	0 - 1	0 - 1	0 - 1	0 - 1	
• Sur un coup libre / Décalage ou Débordement / Deux coups libres	0 - 1	0 - 1	0 - 1	0 - 1	
Totaux Techniques/12

NE : < 6

Assaut à thèmes

Critères d'évaluation	1 ^{ère} reprise (1'30)	2 ^{ème} reprise (1'30)	
	Thème : Décalage et Contre attaque	Thème : Débordement et Contre attaque	
• Décalages/5	X X X X X X X	
• Débordements	X X X X X X X/5	
• Validité des contre attaques/3/3	
• Variété des contre attaques/2/2	
Totaux Assaut à Thème/10/10/20

NE : < 10

Assaut libre

Critères d'évaluation	1 ^{ère} reprise	2 ^{ème} reprise	3 ^{ème} reprise	
	• Perception d'attaque/2/2	
• Déplacements latéraux/2/2/2	
• Contre attaques/2/2/2	
Totaux Assaut Libre/6/6/6/18

NE : < 10

TOTAL GENERAL	Le candidat doit obtenir un minimum de 30 points sans note éliminatoire		/50
----------------------	---	--	--	-----------------

Décision : Gant Rouge 1° - Gant Rouge 2° - Gant Rouge 3° = **GANT ROUGE** (rayer les mentions inutiles)

Nom des membres du jury : Emargement



GANT BLANC

«Je touche avant d'être touché»

1^{er} DEGRE

SUR ATTAQUE ENCHAINEE	ANTICIPATION	REACTION	INCERTIT. SUBIES*
Je sais faire :			
3 coups :		2 coups :	
• Poing/Pied/Pied	Toucher av. le 3 ^{ème} cp	Pd/Pg ou Pg/Pd	Seg./Cib./Traj.
• Pied/Pied/Poing	Toucher av. le 3 ^{ème} cp	Pd/Pg ou Pg/Pd	Seg./Cib./Traj.
• Poing/Poing/Poing	Toucher av. le 3 ^{ème} cp	Pd/Pg ou Pg/Pd	Seg./Cib./Traj.
• Pied/Poing/Poing	Toucher av. le 3 ^{ème} cp	Pd/Pg ou Pg/Pd	Seg./Cib./Traj.

2^{ème} DEGRE

Je sais faire :			
3 coups :		3 coups avec 1 décalage ou 1 débordement	
• Poing/Pied/Pied	Toucher av. le 2 ^{ème} cp	Pd/Pg ou Pg/Pd	Seg./Cib./Traj.
• Pied/Pied/Poing	Toucher av. le 2 ^{ème} cp	Pd/Pg ou Pg/Pd	Seg./Cib./Traj.
• Poing/Poing/Poing	Toucher av. le 2 ^{ème} cp	Pd/Pg ou Pg/Pd	Seg./Cib./Traj.
• Pied/Poing/Poing	Toucher av. le 2 ^{ème} cp	Pd/Pg ou Pg/Pd	Seg./Cib./Traj.

3^{ème} DEGRE

Je sais faire :			
3 coups :		3 coups avec 1 décalage ou 1 débordement	
• Poing/Pied/Pied	Toucher av. le 1 ^{er} cp	Pd/Pg ou Pg/Pd	Seg./Cib./Traj.
• Pied/Pied/Poing	Toucher av. le 1 ^{er} cp	Pd/Pg ou Pg/Pd	Seg./Cib./Traj.
• Poing/Poing/Poing	Toucher av. le 1 ^{er} cp	Pd/Pg ou Pg/Pd	Seg./Cib./Traj.
• Pied/Poing/Poing	Toucher av. le 1 ^{er} cp	Pd/Pg ou Pg/Pd	Seg./Cib./Traj.

Assaut à thème

Je sais :

- anticiper pour toucher avant d'être touché

Assaut libre

Je suis capable :

- de toucher avant que l'attaque soit déclenchée et de toucher par des enchaînements variés.

- d'être précis.

- de varier mes actions.

- d'exécuter mes actions avec une vitesse importante.

- de tirer en opposition durant 3 X 1'30''.

* Incertitude subie par le contre-attaquant



Evaluation du Gant Blanc

E

Nom du candidat : Date de l'évaluation :

N° de licence : Grade ou degré présenté :

Grade ou degré actuel : Date d'obtention :

Catalogue des techniques		Anticipation / Réaction				
		Validité	Opportunité	Enchaînement	Rythme	
1^{er} DEGRE	• Sur Poing/Pied/Pied / Toucher av. le 3 ^{ème} coup / Pd/Pg ou Pg/Pd	0 - 1	0 - 1	0 - 1	0 - 1	
	• Sur Pied/Pied/Poing / Toucher av. le 3 ^{ème} coup / Pd/Pg ou Pg/Pd	0 - 1	0 - 1	0 - 1	0 - 1	
	• Sur Poing/Poing/Poing / Toucher av. le 3 ^{ème} coup / Pd/Pg ou Pg/Pd	0 - 1	0 - 1	0 - 1	0 - 1	
	• Sur Pied/Poing/Poing / Toucher av. le 3 ^{ème} coup / Pd/Pg ou Pg/Pd	0 - 1	0 - 1	0 - 1	0 - 1	
2^{ème} DEGRE	• Sur Poing/Pied/Pied / Toucher av. le 2 ^{ème} coup / Pd/Pg ou Pg/Pd	0 - 1	0 - 1	0 - 1	0 - 1	
	• Sur Pied/Pied/Poing / Toucher av. le 2 ^{ème} coup / Pd/Pg ou Pg/Pd	0 - 1	0 - 1	0 - 1	0 - 1	
	• Sur Poing/Poing/Poing / Toucher av. le 2 ^{ème} coup / Pd/Pg ou Pg/Pd	0 - 1	0 - 1	0 - 1	0 - 1	NE : < 6
	• Sur Pied/Poing/Poing / Toucher av. le 2 ^{ème} coup / Pd/Pg ou Pg/Pd	0 - 1	0 - 1	0 - 1	0 - 1	
3^{ème} DEGRE	• Sur Poing/Pied/Pied / Toucher av. le 1 ^{er} coup / Pd/Pg ou Pg/Pd	0 - 1	0 - 1	0 - 1	0 - 1	
	• Sur Pied/Pied/Poing / Toucher av. le 1 ^{er} coup / Pd/Pg ou Pg/Pd	0 - 1	0 - 1	0 - 1	0 - 1	
	• Sur Poing/Poing/Poing / Toucher av. le 1 ^{er} coup / Pd/Pg ou Pg/Pd	0 - 1	0 - 1	0 - 1	0 - 1	
	• Sur Pied/Poing/Poing / Toucher av. le 1 ^{er} coup / Pd/Pg ou Pg/Pd	0 - 1	0 - 1	0 - 1	0 - 1	
Totaux Techniques	/12
Assaut à thème-	Critères d'évaluation	1^{ère} reprise (1'30) Thème : sur attaque Pd/Pg	2^{ème} reprise (1'30) Thème : sur attaque Pg/Pd	3^{ème} reprise (1'30) Thème : sur attaque libre		
	• Réaction avant le 1 ^{er} coup/3/3/3		
	• Réaction avant le 2 ^{ème} coup/3/3/3		NE : < 10
	Totaux Assaut à Thème/6/6/6	/18
Assaut libre	Critères d'évaluation	1^{ère} reprise (1'30)	2^{ème} reprise (1'30)	3^{ème} reprise (1'30)		
	• Anticipation/1/1/1		
	• Précision/2/2/2		
	• Variétés/1/1/1		NE : < 10
	• Enchaînement/2/2/2		
Totaux Assaut Libre/6/6/6	/18	
Points de bonification	Tenue spécifique complète - Salut BF - Ponctualité			/2	
TOTAL GENERAL	Le candidat doit obtenir un minimum de 30 points sans note éliminatoire			/50	

Décision : Gant Blanc 1° - Gant Blanc 2° - Gant Blanc 3° = **GANT BLANC** (rayer les mentions inutiles)

Nom des membres du jury : Emargement



GANT JAUNE

«Je perturbe pour toucher»

1^{er} DEGRE

FEINTER POUR	TOUCHER	INCERTITUDE CREE
Je sais faire :		
• Feinte d'attitude	Ligne basse	Seg./Cib./Traj.
• Feinte de cible	Ligne basse	Seg./Cib./Traj.
• Feinte de trajectoire	Ligne basse	Seg./Cib./Traj.
• Feinte d'arme	Ligne basse	Seg./Cib./Traj.
• Feinte de technique	Ligne basse	Seg./Cib./Traj.

2^{ème} DEGRE

Je sais faire :		
• Feinte d'attitude	Ligne basse / médiane	Seg./Cib./Traj.
• Feinte de cible	Ligne basse / médiane	Seg./Cib./Traj.
• Feinte de trajectoire	Ligne basse / médiane	Seg./Cib./Traj.
• Feinte d'arme	Ligne basse / médiane	Seg./Cib./Traj.
• Feinte de technique	Ligne basse / médiane	Seg./Cib./Traj.

3^{ème} DEGRE

Je sais faire :		
Combinaison de toutes feintes		
<ul style="list-style-type: none"> • Feinte d'attitude • Feinte de cible • Feinte de trajectoire • Feinte d'arme • Feinte de technique 	Ligne basse / médiane / Haute	Seg./Cib./Traj.

Assaut à thème

Je sais :

- utiliser la feinte pour perturber l'organisation défensive de mon adversaire et le toucher.

- utiliser les changements de rythme pour perturber la prise d'information visuelle de mon adversaire et le toucher.

Assaut libre

Je suis capable :

- d'utiliser les feintes dans le but de déclencher un acte réflexe de mon adversaire afin de m'ouvrir des opportunités d'attaque et de toucher.

- de tirer en opposition durant 4 X 1'30'' ou 4 X 2'.



Evaluation du **Gant Jaune**

E

Nom du candidat : Date de l'évaluation :

N° de licence : Grade ou degré présenté :

Grade ou degré actuel : Date d'obtention :

Catalogue des techniques	Feinte	Feinte et touche				
		Précision	Variété	Style		
1^{er} DEGRE	• Feinte d'attitude pour toucher en ligne basse	0 - 1	0 - 1	0 - 1	0 - 1	
	• Feinte de cible pour toucher en ligne basse	0 - 1	0 - 1	0 - 1	0 - 1	
	• Feinte de trajectoire pour toucher en ligne basse	0 - 1	0 - 1	0 - 1	0 - 1	
	• Feinte d'arme pour toucher en ligne basse	0 - 1	0 - 1	0 - 1	0 - 1	
	• Feinte de technique pour toucher en ligne basse	0 - 1	0 - 1	0 - 1	0 - 1	
2^{ème} DEGRE	• Feinte d'attitude pour toucher en ligne basse ou médiane	0 - 1	0 - 1	0 - 1	0 - 1	NE : < 6
	• Feinte de cible pour toucher en ligne basse ou médiane	0 - 1	0 - 1	0 - 1	0 - 1	
	• Feinte de trajectoire pour toucher en ligne basse ou médiane	0 - 1	0 - 1	0 - 1	0 - 1	
	• Feinte d'arme pour toucher en ligne basse ou médiane	0 - 1	0 - 1	0 - 1	0 - 1	
	• Feinte de technique pour toucher en ligne basse ou médiane	0 - 1	0 - 1	0 - 1	0 - 1	
3^{ème} DEGRE	• Combinaison de feintes pour toucher en ligne basse	0 - 1	0 - 1	0 - 1	0 - 1	
	• Combinaison de feintes pour toucher en ligne médiane	0 - 1	0 - 1	0 - 1	0 - 1	
	• Combinaison de feintes pour toucher en ligne haute	0 - 1	0 - 1	0 - 1	0 - 1	
	• Combinaison de feintes pour toucher	0 - 1	0 - 1	0 - 1	0 - 1	
Totaux Techniques/12	

Critères d'évaluation	1 ^{ère} reprise (1'30)	2 ^{ème} reprise (1'30)	3 ^{ème} reprise (1'30)	
	Thème : utiliser les feintes pour toucher en poing	Thème : utiliser les feintes pour toucher en pied	Thème : utiliser les feintes pour toucher	
• Validité/2/2/2	NE : < 8
• Variété/2/2/2	
• Style/2/2/2	
Totaux Assaut à Thème/6/6/6/18

Critères d'évaluation	1 ^{ère} reprise (1'30)	2 ^{ème} reprise (1'30)	3 ^{ème} reprise (1'30)	4 ^{ème} reprise (1'30)	
	• Anticipation/1/1/1	
• Feinte/2/2/2/2	
• Opportunité/1/1/1/1	
• Style/1/1/1/1	
Totaux Assaut Libre/5/5/5/5/20

TOTAL GENERAL	Le candidat doit obtenir un minimum de 30 points/50
----------------------	--	-----------------

Décision : Gant Jaune 1° - Gant Jaune 2° - Gant Jaune 3° = **GANT JAUNE** (rayer les mentions inutiles)

Nom des membres du jury : Emargement

Glossaire

- ANTICIPATION** : ----- Prévoir l'action adverse et agir avant que celle-ci se déclenche
- APPUI DYNAMIQUE** : ----- Appui de répulsion impulsion augmentant le principe de force vitesse du coup
- APPUI STATIQUE** : ----- Point fixe sur lequel le tireur charge son poids du corps pour délivrer le coup
- ARME** : ----- Surface du membre supérieur ou membre inférieur avec laquelle on touche (assaut) ou frappe (combat)
- ATTAQUE** : ----- Brusque offensive qui se traduit par un ou plusieurs coups
- CADRAGE** : ----- Neutralisation offensive qui tend à réduire l'espace d'évolution de l'adversaire
- CHANGEMENT DE RYTHME** : ----- Varier sa vitesse gestuelle et sa vitesse de déplacement dans un temps donné
- CONTRE** : ----- Brusque offensive qui touche l'adversaire dans la phase de lancement de son action
- CONTRE ATTAQUE** : ----- Brusque offensive qui intervient pendant l'attaque avant que celle-ci arrive à son terme
- COUT D'ARRÊT** : ----- Action qui stoppe un adversaire dans sa progression
- DEBORDEMENT** : ----- Déplacement de 2 appuis pour sortir de l'axe d'affrontement direct
- DECALAGE** : ----- Déplacement d'un appui pour sortir de l'axe d'affrontement direct
- ESQUIVE** : ----- Déplacement de tout ou partie du corps pour éviter d'être touché (il n'y a pas de contact entre l'arme et la cible) L'esquive peut être totale, partielle, ou sur place.
- FEINTE** : ----- Action qui vise à provoquer un acte réflexe de l'adversaire pour découvrir une cible
- MOBILITE** : ----- Circulation d'appuis
- NEUTRALISATION DÉFENSIVE** : ----- Action qui tend à annihiler une action imminente
- OPPORTUNITÉ** : ----- Choix de la meilleure action au meilleur moment
- PARADE** : ----- Mouvements exécutés avec les membres supérieurs permettant de protéger les surfaces de frappes visées. Elle peut être bloquée, chassée, ou en protection
- REMISE** : ----- Même technique que l'attaque (même arme, même cible)
- RIPOSTE** : ----- Réaction qui intervient au terme de l'attaque de l'adversaire
- TRAJECTOIRE** : ----- Course décrite par l'arme pour atteindre la cible . Elle est soit circulaire soit rectiligne
- TRANSFERT D'APPUI** : ----- Changement de poids de corps d'un appui sur l'autre

Les Gants d'Argent Technique

ARTICLE I

Les grades techniques supérieurs de Boxe Française Savate et D. A.

§ 1 - Préambule

1.1 - Afin d'authentifier les progrès techniques réalisés par les pratiquants de Boxe Française Savate après qu'ils aient atteint le niveau du Gant Jaune, ont été créé des grades supérieurs : les Gants d'Argent Technique.

Ils comprennent trois degrés.

1.2 - Le GANT D'ARGENT TECHNIQUE 1° (G.A.T.1)

• Pour les «moins de 16 ans» : ce grade technique s'appelle «GANT VIOLET».

Il aura le même programme que le «G.A.T.1°» et se déroulera lors de sessions d'examens particulières mais la moyenne aux différentes épreuves suffira pour son obtention (au lieu de 12/20 pour le G.A.T.). Les titulaires de ce grade n'obtiennent pas automatiquement le G.A.T. 1° au moment de leur seizième année. Ils doivent se présenter à une session normale de ce grade.

1.3 - Le GANT D'ARGENT TECHNIQUE 2° (G.A.T.2)

1.4 - Le GANT D'ARGENT TECHNIQUE 3° (G.A.T.3)

§ 2 - DÉLIVRANCE DES GRADES TECHNIQUES

2.1 - Les degrés du gant d'argent technique

Les degrés du GANT D'ARGENT TECHNIQUE sont délivrés par un jury fédéral sous la responsabilité du Délégué Technique Fédéral habilité.

2.2 - L'obtention du 1° DEGRE du GANT D'ARGENT TECHNIQUE ouvre la possibilité de se présenter à l'examen du BREVET D'ETAT D'EDUCATEUR SPOR-

TIF 1° DEGRE ainsi qu'à l'examen du PROFESSORAT FEDERAL, à la condition que l'élève ait obtenu préalablement le diplôme de Moniteur (intervalle de cinq ans entre l'obtention du diplôme de moniteur et la session du professorat).

§ 3 - Le port du grade

D'une manière obligatoire, surtout s'il participe à une compétition, à un stage, à une session d'examen, tout pratiquant doit porter sur la poitrine, du côté gauche, l'écusson correspondant à son grade.

§ 4 - GANT D'ARGENT TECHNIQUE 1° DEGRE

Préambule : conditions de déroulement de l'examen :

Le candidat optera pour une même garde lors de la présentation des techniques imposées.

Le candidat pourra disposer de quatre essais maximum lors de l'épreuve des techniques imposées. Il sera évalué sur sa meilleure prestation.

Le candidat pourra choisir son partenaire, qui pourra être différent selon qu'il s'agira des techniques imposées, de l'assaut à thème ou de l'assaut libre.

Son programme d'examen se compose de :

4.1 - TECHNIQUE IMPOSEE (étude de forme) 4 ateliers

- 1 - Enchaînements de coups de pied
- 2 - Enchaînements de coups de poing
- 3 - Enchaînements «Pieds-poings» et «Poings-pieds»
- 4 - Esquives - Parades - Ripostes .

- 5 séries sont proposées par atelier.

- Le candidat tire 2 séries au sort dans chaque atelier.

- Chaque série est notée sur 5 points, soit un total de 40 points.

- Les parades et esquives ne font pas l'objet d'une évaluation durant l'épreuve des ateliers 1, 2 et 3.

4.2 - ASSAUT DEMONSTRATION

Un assaut de deux reprises de 2 mn avec un partenaire de son choix. Note sur 20 points.

4.3 - ASSAULTS A THEMES

Deux assauts de deux reprises de 1mn 30 sec. . Pour chaque assaut les tireurs seront pour la première reprise, l'un en situation d'attaque, l'autre en situation de défense et les rôles seront inversés pour la 2° reprise.

- Chacun sera noté sur 5 points par reprise, soit un total de 20 points.

• Pour obtenir le G.A.T.1 : la moyenne de 24/40 en Technique et 24/40 en Assaut est exigée, cette moyenne sera ramenée à 20/40 en Technique et 20/40 en Assaut pour les vétérans (35 ans et plus).

4.4 - TECHNIQUES IMPOSEES

A - ENCHAINEMENTS DE COUPS DE PIED

1°)

Coup de pied bas

- *Esquive en haut*

Fouetté médian même jambe

- *Parade bloquée*

Revers tournant figure de l'autre jambe

- *Esquive par retrait du buste*

Sans reposer : chassé médian même jambe

- *Parade protection*

2°)

Revers figure jambe arrière

- *Esquive du buste*

Sans reposer : chassé bas même jambe

- *Esquive*

Fouetté médian de l'autre jambe

- *Parade en opposition*

Coup de pied bas de déséquilibre de l'autre jambe

- *Débordement*

3°)

Chassé bas jambe avant sauté

- *Esquive par changement de garde*

Sans reposer : fouetté figure même jambe

- *Parade bloquée sur place*

Sans reposer : revers frontal figure même jambe

- *Esquive par retrait du buste*

Fouetté médian de l'autre jambe

- *Parade opposition*

Sans reposer : chassé bas même jambe

- *Esquive*

4°)

Revers figure sauté croisé

- *Esquive totale*

Chassé bas de l'autre jambe

- *Esquive par changement de garde*

Sans reposer : fouetté figure même jambe

- *Parade en opposition*

Chassé tournant médian de l'autre jambe

- *Parade protection*

5°)

Revers tournant bas

- *Esquive partielle*

Décalage: chassé médian de l'autre jambe

- *Parade protection*

Revers figure de l'autre jambe

- *Esquive par retrait du buste*

Chassé médian même jambe

- *Parade chassée*

B - ENCHAINEMENTS DE COUPS DE POING

1°)

Direct du bras avant figure

- *Parade chassée*

Direct du bras arrière figure

- *Parade bloquée*

Crochet du bras avant corps

- *Parade protection*

Crochet du bras arrière figure

- *Parade bloquée*

2°)

Direct du bras avant figure

- *Parade bloquée*

Direct du bras arrière figure

- *Parade chassée*

Uppercut du bras avant corps

- *Parade protection*

Crochet du même bras figure

- *Parade protection*

3°)

Direct bras avant figure et Crochet du bras arrière figure

- *Parade et esquive rotative*

Crochet du bras avant figure

- *Parade bloquée*

Direct du bras arrière corps

- *Parade protection des bras*

Crochet du bras avant figure

- *Esquive rotative*

4°)

Direct du bras avant figure doublé

- *Parades bloquées*

Direct du bras arrière corps

- *Parade protection*

Direct du bras avant corps

- *Parade protection*

Direct du bras avant figure

- *Esquive par retrait du buste*

5°)

Direct du bras arrière corps

- *Parade protection*

Direct du bras avant figure

- *Esquive latérale du buste*

Uppercut du bras arrière figure

- Parade bloquée
Crochet du bras avant figure

- Parade bloquée

C - ENCHAINEMENTS «PIEDS-POINGS» et «POINGS-PIEDS»

1°)

Revers figure frontal jambe avant

- *Esquive par retrait du buste*

Direct du bras avant figure

- *Parade chassée*

Direct du bras arrière figure

- *Parade bloquée*

Crochet du bras avant figure

- *Parade bloquée*

2°)

Chassé bas jambe avant

- *Esquive partielle*

Revers figure groupé même jambe

- *Parade bloquée*

Crochet du bras arrière figure

- *Parade bloquée*

Crochet du bras avant figure

- *Esquive rotative*

Direct du bras avant figure

- *Parade bloquée*

3°)

Fouetté médian jambe arrière

- *Parade opposition*

Fouetté bas jambe avant

- *Esquive*

Crochet du bras arrière figure

- *Parade bloquée*

Uppercut du bras avant corps

- *Parade protection*

Uppercut du bras arrière figure

- *Parade bloquée*

4°)

Direct du bras avant figure

- *Esquive latérale*

Direct du bras arrière au corps

- *Parade protection*

Fouetté médian jambe arrière

- *Parade opposition*

Chassé bas même jambe

- *Esquive*

5°)

Direct du bras avant figure

- *Parade bloquée*

Uppercut du bras arrière au corps

- *Parade protection*

Chassé bas jambe arrière

- *Esquive*

Fouetté figure de l'autre jambe

- *Parade opposition*

D - PARADES - ESQUIVES - RIPOSTES

Chaque candidat tirera au sort 2 séries .

Pour chaque série, les ripostes devront comporter **au moins trois coups** dans un enchaînement «pieds-poings» ou «poings-pieds».

PARADES-ESQUIVES-RIPOSTES sur ...

1)... Un coup de pied en ligne haute.

2)... Un coup de pied en ligne médiane.

3)... Un coup de pied en ligne basse.

4)... Un coup de poing en figure.

5)... Un coup de poing au corps.

Chaque série comportera 8 à 10 coups d'attaques variées. La diversité et l'opportunité des «Parades-Esquives-Ripostes» rentrera en ligne de compte pour la notation.

4.5 - ASSAULTS A THEMES

Deux thèmes seront tirés au sort : un pour chaque assaut de 2 X 1mn30

1°)

ATTAQUANT - Attaque en enchaînements de coups de pied

DEFENSEUR - *Parades-Esquives et Ripostes en enchaînements «poings-pieds».*

2°)

ATTAQUANT - Attaque en enchaînements de coups de poing

DEFENSEUR - *Parades-Esquives et Ripostes en enchaînements «pieds-poings».*

3°)

ATTAQUANT - Attaque en enchaînements «pieds-poings»

DEFENSEUR - *Parades et Ripostes par deux coups enchaînés.*

4°)

ATTAQUANT - Attaque en enchaînements «pieds-poings»

DEFENSEUR - *Esquives et Ripostes par deux coups enchaînés.*

5°)

ATTAQUANT - Attaque en enchaînements «poings-pieds»

DEFENSEUR - *Parades et Ripostes par deux coups enchaînés.*

6°)

ATTAQUANT - Attaque en enchaînements «poings-pieds»

DEFENSEUR - *Esquives et Ripostes par deux coups enchaînés.*

§ 5 - GANT D'ARGENT TECHNIQUE 2° DEGRE

Préambule : conditions de déroulement de l'examen :

Le candidat optera pour une même garde lors de la présentation des techniques imposées.

Le candidat pourra disposer de quatre essais maximum lors de l'épreuve des techniques imposées. Il sera évalué sur sa meilleure prestation.

Le candidat pourra choisir son partenaire, qui pourra être différent selon qu'il s'agira des techniques imposées ou des assauts à thèmes.

L'épreuve d'assaut à thèmes sera organisée de manière à ne permettre l'évaluation que d'un seul candidat par assaut.

Son programme d'examen se compose de :

5.1 - TECHNIQUES IMPOSEES

(étude de forme en 4 ateliers)

- 1 - Enchaînements de coups de pied.
- 2 - Enchaînements de coups de poing.
- 3 - Enchaînements «Pieds-Poings-Pieds».
- 4 - Enchaînements «Poings-Pieds-Poings».

- 5 séries sont proposées par atelier suivant les mêmes principes que pour le 1° degré (2x4x5pts=40 points).

- Les parades et esquives sont laissées à l'initiative des candidats. Leur niveau de maîtrise ne fait pas l'objet d'une évaluation durant cette épreuve.

5.2 - ASSAULTS A THEMES

Deux assauts de deux reprises de 1mn 30 sec.. Chaque candidat se présentera avec un partenaire de son choix.

- Pour le premier assaut : deux thèmes (un par reprise) seront tirés au sort parmi les thèmes donnés en situation d'attaque (1° thème : le 1 ou le 2 - 2° thème : le 3 ou le 4).
- Pour le deuxième assaut : deux thèmes seront tirés au sort parmi les thèmes donnés en situation de défense. (1° thème : le 1 ou le 2 - 2° thème : le 3 ou le 4).
- Chaque assaut sera noté sur 2x10=20 pts soit un total de 40 points.
- Pour obtenir le G.A.T. 2 : la moyenne de 24/40 en Technique et de 24/40 en Assaut sera exigée.

5.3 - TECHNIQUE IMPOSEE

A - ENCHAINEMENTS DE COUPS DE PIED

1°)

Fouetté figure sauté-croisé jambe avant

- Parade

Chassé bas sauté jambe arrière

- Esquive

Revers tournant frontal figure

- Esquive

Chassé frontal médian jambe arrière

- Parade

2°)

Revers tournant figure

- Parade

Sans reposer : Fouetté figure même jambe

- Parade

Sans reposer : Chassé bas même jambe

- Esquive

Sans reposer : Revers figure même jambe

- Esquive

Sans reposer : Fouetté médian même jambe

- Parade

3°)

Chassé bas sauté jambe avant

- Esquive

Chassé tournant figure jambe arrière

- Parade

Fouetté médian jambe avant

- Parade

Fouetté bas en sautant jambe arrière

- Esquive

Sans reposer : Fouetté figure même jambe

- Parade

4°)

Chassé bas sauté-croisé

- Esquive

Revers médian groupé jambe arrière en sautant

- Esquive

Sans reposer : Fouetté bas même jambe

- Esquive

Sans reposer : Fouetté figure même jambe

- Parade

Coup de pied bas jambe avant

- Esquive

5°)

Chassé frontal médian jambe arrière

- Parade

Sans reposer : Revers figure sauté

- Esquive

Sans reposer : Fouetté médian

- Parade

Fouetté figure jambe avant en sautant

- Parade

B - ENCHAINEMENTS DE COUPS DE POING

1°)

Direct du bras avant figure

- Esquive

Uppercut du bras arrière au corps

- Parade

Crochet du bras avant figure

- Esquive

Direct du bras avant figure

- Parade

Direct du bras arrière au corps

- Parade

Direct du bras avant figure

- Esquive

2°)

Direct du bras arrière figure et crochet du bras avant figure

- Parade

Crochet du bras arrière figure

- Esquive

Uppercut du bras avant au corps

- Parade

Uppercut du bras arrière figure

- Parade

Crochet du bras avant figure

- Parade

3°)

Direct du bras avant figure

- Esquive

Pas de côté direct bras avant figure

- Parade

Crochet du bras arrière figure

- Parade

Crochet du bras avant figure

- Parade

Uppercut du bras arrière au corps

- Parade

Crochet du bras arrière figure

- Parade

Direct du bras avant figure

- Esquive

4°)

Direct du bras avant figure

- Esquive

Direct du bras arrière figure

- Parade

Pas de côté, direct bras arrière figure

- Parade

Crochet du bras avant figure

- Parade

Crochet du bras arrière figure

- Parade

Uppercut du bras avant au corps

- Parade

Crochet du bras avant figure

- Parade

5°)

Direct du bras avant au corps

- Parade

Direct du bras arrière au corps

- Parade

Crochet du bras arrière figure

- Parade

Uppercut du bras avant au corps

- Parade

Pas de côté, uppercut bras arrière au corps

- Parade

Crochet du bras avant figure

- Parade

C - ENCHAINEMENTS «PIEDS-POINGS-PIEDS»

1°)

Fouetté bas jambe arrière

- Esquive

Fouetté figure jambe avant

- Parade

Direct du bras avant figure

- Parade

Direct du bras arrière figure

- Parade

Chassé médian jambe avant

- Parade

2°)

Fouetté figure jambe avant

- Parade

Chassé bas jambe avant

- Esquive

Direct du bras arrière figure

- Parade

Crochet du bras avant figure

- Parade

Fouetté médian jambe arrière

- Parade

3°)

Chassé bas jambe arrière

- Esquive

Revers figure même jambe

- Parade

Direct du bras avant figure

- Esquive

Direct du bras arrière figure

- Parade

Chassé frontal jambe avant

- Esquive

4°)

Chassé bas jambe avant

- Esquive

Direct du bras arrière figure

- Parade

Uppercut du bras avant au corps

- Parade

Chassé figure jambe avant

- Parade

Fouetté médian jambe arrière

- Parade

5°)

Revers figure jambe avant

- Esquive

Coup de pied bas jambe arrière

- *Esquive*
 Direct du bras avant figure
 - *Parade*
 Direct du bras arrière au corps
 - *Parade*
 Chassé médian jambe avant
 - *Esquive*

D - ENCHAINEMENTS «POINGS-PIEDS-POINGS»

1°)
 Direct du bras avant figure
 - *Esquive*
 Direct du bras arrière figure
 - *Parade*
 Crochet du bras avant figure
 - *Esquive*
 Fouetté médian jambe arrière
 - *Parade*
 Chassé bas jambe avant
 - *Esquive*
 Direct du bras avant figure
 - *Parade*

2°)
 Direct du bras avant figure doublé
 - *Parades*
 Revers figure jambe avant
 - *Parade*
 Fouetté bas jambe avant
 - *Esquive*
 Direct du bras arrière figure
 - *Parade*
 Crochet du bras avant figure
 - *Esquive*

3°)
 Direct du bras avant figure
 - *Parade*
 Direct du bras arrière figure
 - *Parade*
 Coup de pied bas de déséquilibre
 - *Esquive*
 Fouetté médian jambe avant
 - *Parade*
 Crochet du bras avant figure
 - *Parade*
 Crochet du bras arrière figure
 - *Esquive*

4°)
 Direct du bras avant figure et crochet du bras avant figure
 - *Parades*
 Uppercut du bras arrière figure
 - *Parade*
 Chassé bas jambe arrière
 - *Esquive*
 Fouetté figure jambe avant
 - *Parade*

Direct du bras arrière au corps
 - *Parade*
 Direct du bras avant au corps
 - *Parade*

5°)
 Direct du bras avant figure et crochet du bras arrière figure
 - *Parades*
 Uppercut du bras avant au corps
 - *Parade*
 Direct du bras avant figure
 - *Esquive*
 Coup de pied bas
 - *Esquive*
 Revers groupé figure jambe avant
 - *Esquive*
 Direct du bras arrière figure
 - *Parade*

5.4 - ASSAULTS A THEMES

A - EN SITUATION D'ATTAQUE

1°) Attaque en enchaînements de coups de pied (4 coups au minimum)
 2°) Attaque en enchaînements de coups de poing (5 coups au minimum)
 3°) Attaque en enchaînements «pieds-poings-pieds»
 4°) Attaque en enchaînements «poings-pieds-poings»

B - EN SITUATION DE DEFENSE

1°) Sur des attaques aux pieds / Parades ou Esquives et Ripostes en enchaînements «poings-pieds-poings».
 2°) Sur des attaques aux pieds / Coups d'arrêt ou contres aux poings, enchaîner aux pieds.
 3°) Sur des attaques aux poings / Parades ou Esquives et Ripostes en enchaînements «pieds-poings-pieds».
 4°) Sur des attaques aux poings / Coups d'arrêt ou contres aux pieds, enchaîner aux poings.

§ 6 - GANT D'ARGENT TECHNIQUE 3° DEGRE

6.1 - ETUDE DE FORMES

Le candidat présentera, avec le partenaire de son choix, une étude de forme qu'il aura construite lui-même en respectant les critères suivant :

A- Enchaîner au moins une vingtaine de coups (pieds et poings) s'inscrivant logiquement dans le contexte d'un assaut de Boxe Française Savate et présentant, par conséquent, des liaisons avec ses propres coups et avec ceux du partenaire dans des situations alternées d'attaque et de défense.

B- Présenter des techniques de coups et d'enchaînements de haute difficulté.

Cette étude sera notée sur 40 points.

6.2 - ASSAUT A THEMES

Le candidat présentera, avec le partenaire de son choix un assaut de deux reprises de 2 mn (ou 1mn30 pour les vétérans) avec, pour la première reprise, un thème de son choix en situation d'attaque et pour la deuxième reprise, un thème de son choix en situation de défense.

Ces thèmes devront présenter une grande difficulté de réalisation.

• Exemples : en situation d'attaque : enchaînements de coups de pied et de poing comprenant un coup tournant sauté, en situation de défense : sur des attaques en pied ou poing : coup d'arrêt avec un coup tournant et enchaînements en «poings-pieds» ou «pieds-poings».

Chacune de ces deux reprises sera notée sur 20 points.

• Pour obtenir le G.A.T.3, la note globale de 60/80 sera exigée.